



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

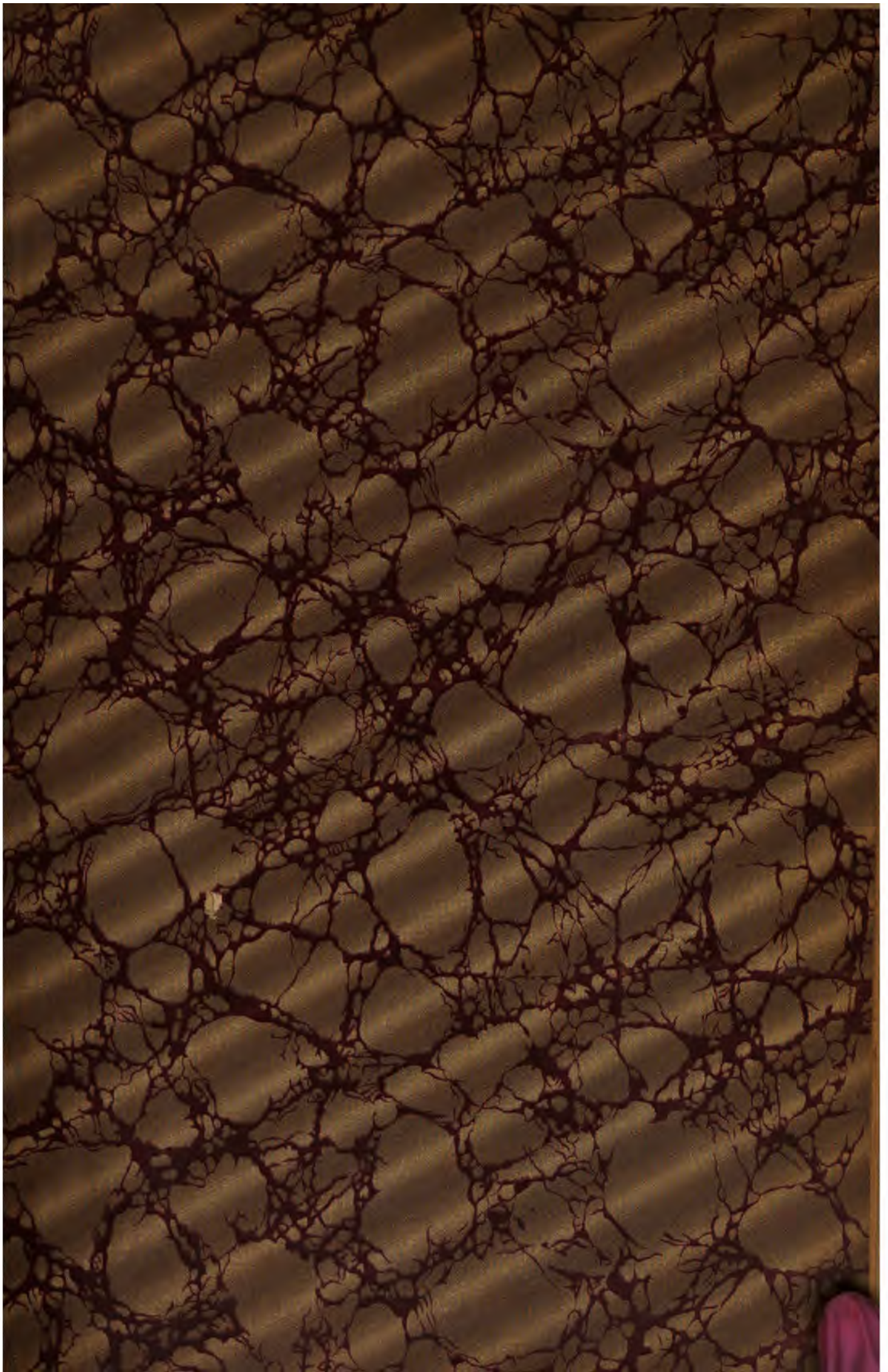
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



892,28

T54t



MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT DES ANTIQUITÉS ORIENTALES

TABLETTES CHALDÉENNES INÉDITES

PAR

FRANÇOIS THUREAU DANGIN

*Publiées à l'occasion de la Réunion
du Congrès des Orientalistes.*



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ÉCOLE DU LOUVRE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1897



EXTRAIT
DE LA
REVUE D'ASSYRIOLOGIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
QUATRIÈME VOLUME, N° III

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

RÉPERTOIRE DE LA STATUAIRE
GRECQUE ET ROMAINE

Publié par **SALOMON REINACH**, Membre de l'Institut

Tome I

Clarac de poche, contenant les bas-reliefs de l'ancien fonds du Louvre et les statues antiques du **Musée de sculpture** de Clarac, avec une introduction, des notices et un index. In-12 carré, illustré de 617 planches, contenant 320 figures..... 5 fr.

HISTOIRE DE L'ORDRE LOTIFORME

ÉTUDE D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE

Par **GEORGE FOUCART**, Docteur ès lettres

Un volume gr. in-8, illustré de 76 dessins..... 16 fr.

MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES

CATALOGUE DU MUSÉE CÉRAMIQUE

Par **ÉDOUARD GARNIER**, Conservateur du Musée et des Collections

FAÏENCES

Un beau volume in-8, de XLVI et 636 pages, illustré des reproductions en fac-simile des marques, monogrammes et signatures de toutes les pièces du Musée. Prix..... 10 fr. *franco*.

MUSÉE DU LOUVRE
DÉPARTEMENT DES ANTIQUITÉS ORIENTALES

TABLETTES CHALDÉENNES INÉDITES

Par F^{ois} THUREAU DANGIN

Les tablettes publiées dans le présent fascicule proviennent pour la plupart de Telloh, où les fouilles, si remarquablement fécondes, de M. de Sarzec, en ont mis successivement à découvert plusieurs dépôts d'une richesse exceptionnelle. La récolte a été si abondante, qu'il a été impossible d'arrêter les excavations furtives des Arabes et qu'un excédent considérable de ces documents jeté par eux dans la circulation a profité à presque tous les grands musées. Quelques-unes font aussi partie des lots concédés au Louvre par le Gouvernement ottoman. Listes de fournitures, comptes de dépenses, inventaires, reçus, bulletins d'expédition, sceaux, missives, relevés cadastraux, plans ou contrats, ces documents de caractères si variés fournissent de précieux et d'abondants renseignements sur l'état social et religieux, sur la langue, l'écriture ou l'art, sur l'histoire politique de la période prébabylonienne.

Chronologiquement, ils se répartissent en trois séries principales : la première série comprend les tablettes antérieures à la domination d'Agadé, la seconde les tablettes contemporaines de Sargon et de Naram-Sin, la troisième enfin les tablettes de l'époque de la seconde dynastie d'Our. La plupart des tablettes ne portant aucune date, je n'ai pu les grouper que d'après leurs caractères épigraphiques ; aussi suis-je loin de présenter ce classement comme absolument certain dans tous ses détails : il est telle tablette qui peut être quelque peu antérieure ou postérieure à l'époque à laquelle elle est attribuée.

I

On peut ranger dans la première série les n° 1 à 12. Ces tablettes ont comme caractère commun de présenter une forme arrondie : elles n'appartiennent cependant pas toutes à la même époque et se répartissent en deux groupes épigraphiquement bien distincts.

Le premier groupe comprend les n° 1 à 7 : amincies aux bords et légèrement renflées au centre, gravées avec finesse et précision, ces tablettes se distinguent par un remarquable cachet d'élégance. Une pareille constatation est surprenante en raison de la date très reculée à laquelle il semble qu'on doive les placer. Si nous prenons comme terme de comparaison les inscriptions d'Ourina, il paraît certain que nos tablettes appartiennent à une période épigraphique antérieure. Parmi les signes ayant des formes particulièrement archaïques, je signalerai ŠU' et DA', KAN', RAM', DU', KUŠ', EGIR', A', ŠAG' et surtout LU(GAL)'¹⁰. Ce dernier signe se présente ici dans sa forme curviligne : c'est la première fois que cette forme, connue jusqu'ici

1. N° 4, Env. III, 1 ; n° 5, Env. 1.

2. N° 1, Endr. III, 1 ; n° 2, Env. 1.

3. N° 1, Env. III, 2 ; n° 6, II, 3.

4. N° 6, I, 1.

5. N° 1, Endr. I, 2. Env. V, 3.

6. N° 1, Endr. II, 1 ; Env. III, 7, IV, 2 ; n° 4, Endr. II, 5. Dans tous les textes postérieurs, les traits qui différencient KUŠ de SAG sont disposés autrement ; cf. OBI, n° 90, l. 3, le nom du roi d'Ourouk EN-ŠAG-KUŠ-AN-NA (telle est la véritable lecture de ce nom) ; cf. en outre Goudéa, Cyl. B, VII, 21, Cyl. A, I, 23, III, 14, etc., et Str. Nbn. 237, l. 5 et 13. — Sur le n° 7, Endr. I, 4, apparaît déjà la forme commune du signe KUŠ : il est curieux de constater que sur la même tablette le signe LUGAL présente non pas le type curviligne, mais une forme intermédiaire entre le type curviligne et le type rectiligne (Env. I, 4).

7. N° 1, Endr. II, 3.

8. N° 1, Env. III, 6 ; n° 4, Endr. II, 1.

9. N° 1, Env. IV, 2 (dans le nom propre LUGAL-ŠAG-KUŠ), et n° 6, I, 6 (dans le nom divin (DINGIR) DUN-ŠAG-NA). Il semble résulter de l'examen de ces deux formes que les traits intérieurs étaient primitivement parallèles. Aussi doit-on, peut-être, dans le nom du patési de Shirpourla, inscrit sur la masse d'armes de ME-SILIM, lire ŠAG au lieu de ŠUG.

10. N° 1, I, 3, 4 et *passim*. La forme plus récente présentée par le n° 7, Env. I, 4, a été déjà signalée plus haut, note 6.

surtout par certaines inscriptions archaïsantes des rois d'Agadé et de Kish, apparaît dans l'écriture cursive. Le fait a son importance pour l'histoire de l'écriture cunéiforme¹.

Ces tablettes d'un caractère si spécial semblent sur certains points trahir une influence étrangère. J'ai montré ailleurs que le plus ancien roi dont les inscriptions de Telloh nous livrent le nom est un roi de Kish ME-SILIM qui paraît avoir exercé une sorte de suzeraineté sur Shirpourla : il est fort possible que nos tablettes soient contemporaines de cette domination de Kish.

Avec le second groupe nous retrouvons un type d'écriture déjà connu, celui des inscriptions de la première dynastie de Shirpourla. Si ces tablettes sont épigraphiquement moins intéressantes que les premières, elles fournissent en revanche plus de données historiques; on y trouve, en effet, les plus anciens spécimens de documents datés. Les formules sont assez variées : c'est tantôt le roi ou le patési, tantôt un fonctionnaire en exercice, prêtre ou juge, dont le nom est rappelé pour fixer l'époque où la tablette a été rédigée. Ainsi le n° 8 est daté : « URU-KA-GI-NA roi de Shirpourla. » Le n° 10 porte en souscription la mention suivante : « U-RU étant prêtre ». La formule plus développée, qu'on lit sur le n° 9, fait connaître le nom d'un nouveau patési, qui doit sans doute prendre place parmi les successeurs d'Enanadou II. « En ce jour-là UR-E-NINNI-GE² jugeait et LUGAL-AN-DA était patési. » Aucune trace d'ailleurs sur ces tablettes de la coutume plus tard générale de dater par l'événement important de l'année. Il semble qu'un pareil usage ne se soit introduit qu'avec la domination des rois d'Agadé.

II

J'ai déjà signalé précédemment (*Comptes-rendus*, 1896, p. 355 et suiv.) quelques souscriptions de tablettes relatant d'importants événements des règnes de Sargon ou de Naram-Sin, tels que des campagnes en Elam, Gouti, Amourrou, etc., des constructions de temples à Babylone ou à Nippour : je publie aujourd'hui intégralement ces documents d'un intérêt historique si capital et j'y joins la copie d'un fragment (n° 18) qui porte une date nouvelle se référant peut-être à la même époque et ainsi formulée : « Année où (le roi) a construit le temple de GIS-KIN-TI. » Ce petit

1. D'autres formes méritent encore d'attirer l'attention. Je signalerai particulièrement d'une part SILIG (Br. 918), dans le nom propre LUGAL-NUSILIG (n° 1, Env. IV, 3; cf. Goudéa, Cyl. B. IV. 1, et OBI, n° 21, l. 16), et d'autre part GĒŠTIN (n° 1, Endr. V, 3, Env. II, 5; n° 4, Endr. I, 6). Cette dernière identification est encore hypothétique (cf. en effet Our-Baou, VI, 5, et OBI, n° 21, l. 14, une forme très voisine qui doit être identifiée à Br. 3338). La forme qui apparaît dans les inscriptions d'Ournina et qui a été assimilée à GĒŠTIN est bien plutôt le signe AL (on doit donc lire Ournina, *Déc.*, pl. 2, n° 1, IV, 1 et 2 MĀ-AL KUR-TA... de MĀ-AL, la montagne. Voir n° 10, Env. I, 3, ZABAR MĀ-AL « cuivre de MĀ-AL »).

2. Lecture incertaine; ce n'est pas en effet la forme généralement employée pour l'indice du génitif.

nombre de documents datés a été trié sur un ensemble de plusieurs milliers de tablettes : on voit par là que l'usage d'indiquer la date, qui, par la suite, doit se généraliser de plus en plus, était alors encore très limité.

On trouvera à la suite de ces documents datés un assez grand nombre de documents non datés appartenant à la même époque. Tout cet ensemble de tablettes (n^{os} 13 à 75) se distingue nettement de celles que nous avons classées dans la première série : la forme rectangulaire fait son apparition; en même temps l'écriture se régularise et atteint un degré de perfection qui ne doit plus être dépassé : certaines tablettes pourraient être citées comme des chefs-d'œuvre de calligraphie.

Ces différences épigraphiques supposent un intervalle chronologique assez grand, qu'il est difficile d'estimer¹. Nous venons de voir qu'entre le dernier représentant connu de la dynastie d'Ournina, Enanadou II, et le contemporain de Sargon, Lougal-oushoumgal, il fallait placer un nouveau patési : d'autres noms viendront sans doute peu à peu combler les vides, et peut-être, dans un avenir prochain, sera-t-il possible de tenter une évaluation chronologique qui aujourd'hui serait prématurée.

Une autre question se pose, celle de l'époque à laquelle on doit placer les règnes de Sargon et de Naram-Sin. On ne connaissait jusqu'ici, comme inscriptions des rois d'Agadé, que des légendes de cachets ou des textes votifs : l'écriture de ces documents paraît justifier en quelque mesure la haute antiquité attribuée à Naram-Sin par Nabonide. Mais il faut tenir compte du fait que cette écriture a un caractère artificiel² : c'est une sorte de gothique. Le type vrai de l'écriture à cette époque est fourni par les tablettes. Or, si entre l'écriture des tablettes et celle des inscriptions de Goudéa, par exemple, il existe des différences assez profondes, ces différences ne peuvent correspondre en aucune façon à l'énorme intervalle d'environ mille ans qui s'impose au cas où on accepte les données de Nabonide. Force est donc de rabaisser dans une large mesure la date généralement attribuée à Sargon et à Naram-Sin, et de placer la domination d'Agadé non pas dans la première, mais dans la seconde moitié, peut-être même vers la fin de la seconde moitié du quatrième millénaire³.

Les tablettes de l'époque de Sargon présentent à divers points de vue un haut intérêt :

1. Une chose tout au moins est hors de doute, c'est l'antériorité de la dynastie d'Ournina sur Sargon et Naram-Sin : sur ce point les nouveaux documents confirment pleinement la thèse soutenue par M. Heuzey et M. Hilprecht.

2. J'ai déjà signalé ce fait dans la *Zeitschr. f. Assyriol.*, XI, 325 et 326. Ce que j'ai dit en cet endroit de la forme du signe LUGAL s'applique également, dans une mesure plus ou moins grande aux formes présentées par les autres signes (voir, par exemple, pour le signe UŠ, *Rev. Sémi.*, juillet 1897, p. 270, note 1).

3. Winckler, *Forsch.*, VI, p. 549, s'appuyant sur les quelques tablettes de l'époque des rois d'Agadé que j'ai déjà publiées, conclut également à rabaisser la date de Naram-Sin. Mais il me paraît aller trop loin en plaçant ce roi « kurz vor der dynastie von Ur I ». Des raisons d'ordre épigraphique et archéologique invitent à laisser entre la dynastie d'Agadé et la première dynastie d'Our un intervalle assez considérable. Les successeurs immédiats des rois d'Agadé paraissent avoir été bien plutôt des rois de Kish (Alousharshid, MA-AN-IŠ-TU-SU).

il est tout d'abord fort curieux de constater qu'un assez grand nombre de ces documents sont écrits en partie phonétiquement. Un pareil fait, au cas où on admet l'existence d'inscriptions en langue non sémitique, nous place en présence de questions assez difficiles à trancher. Où s'arrête l'idéographisme et où commence le non-sémitisme?

A côté de noms propres sémitiques écrits en tout ou en partie phonétiquement, apparaissent d'autres noms ne renfermant aucun élément phonétique. Doit-on considérer ces derniers sans exception comme non sémitiques? Ainsi sur le n° 54 (env., l. 2) sont énumérés plusieurs noms parmi lesquels *A-lu-DUG* doit être lu *A-lu-ṭābu*; mais comment lire: *NIR-GAL*, *UR-BA*, etc.? Sur un texte inédit est mentionné un certain *Gimil-i-li-su*: quelle lecture adopter pour le nom de son fils qui est écrit *UR-AB*? Des questions du même genre se posent à propos du contrat reproduit sous le n° 32: en premier lieu sont énumérés plusieurs esclaves appartenant à la même famille: *UŠ-KU*, *AMAT-GAM*, *LUGAL-KUD*. Voilà des noms qu'on pourrait considérer comme non sémitiques, si un quatrième esclave ne s'appelait *Sa-tu'*. Parmi les témoins, on trouve après un nom sémitique celui de *GU-DE-A*. En vertu de quelle règle lirait-on plutôt *Gu-de-a* que *Nabiu*? Même incertitude quant aux formules du contrat. Doit-on prononcer *ni-ne-ši-šam* et non *išm* alors que dans les contrats de la même époque on voit *ŠU-BA-TI* alterner avec *imḫur*? Si je cite ces exemples que je pourrais aisément multiplier, c'est afin de montrer combien flottante et incertaine est, dans l'hypothèse d'une double langue, la limite à établir entre le sémitisme et le non-sémitisme: il n'existe à vrai dire aucun critérium permettant de distinguer d'une façon certaine une inscription non sémitique d'une inscription sémitique écrite idéographiquement.

Dans la présente étude nous écarterons l'hypothèse d'une langue non sémitique. La justification du point de vue auquel nous nous plaçons, nous entraînerait trop loin. Sans entrer dans la discussion de l'origine du système dit sumérien ni trancher la question obscure encore sur bien des points de la formation du syllabaire, je voudrais néanmoins signaler rapidement certains faits dont on ne saurait tenir trop grand compte pour la question qui nous occupe. S'il existe des textes en langue non sémitique, c'est avant tout à la période antérieure à Sargon qu'il faut les demander. Les dernières fouilles de Chaldée ont précisément mis au jour de longues inscriptions des plus anciens rois sumériens. Or, l'étude de ces documents révèle l'emploi fréquent de termes sémitiques écrits phonétiquement (tels que *DAM-ḪA-RA'*, *UM-MA-AN'*, *MAŠ-GA-*

1. Pour *šadū*. Cf. les noms propres *Sa-tu-na* (OBI phot. repr. pl. VI, n°15, III, 14) et *Be-li-sa-tu* (sur un texte inédit du Musée de Constantinople). Cf. de plus Hommel, *Die Altisrael. Ueberliefer.*, pp. 103 et 109.

2. Cf. d'une part n° 41 à 43, et d'autre part n° 44.

3. *tamḫaru* (cône histor. d'Entém. I, 26).

4. Ce terme qui apparaît dans l'expression *NAM-UM-MA-AN* sur un cône inédit d'Ouroukagina correspond très vraisemblablement à *ummānu*.

NA', U-RIG', DA-ER', UL-LA', GI-NA', AB-BA', HA-LAM', SA-DUG', etc.) ou de valeurs d'origine évidemment sémitique (telles que KALAM', IL', ZIG', etc.). Par leur nombre et leur variété les faits de ce genre, parmi lesquels je n'ai cité que les principaux constituent un indice que la langue sémitique était la langue des rédacteurs: si on tient compte en outre de l'emploi de tournures ou de constructions se modelant sur la phrase sémitique, il devient infiniment probable que le système employé, quelle qu'en soit d'ailleurs l'origine, avait dès lors un pur caractère idéographique. Vraie pour la période la plus ancienne, une telle conclusion s'applique nécessairement à la période qui nous occupe. On se trouve donc en présence d'inscriptions rédigées non pas en deux langues, mais d'après deux systèmes différents, l'un où domine le phonétisme l'autre où domine l'idéographisme.

Le phonétisme paraît avoir été dégagé de l'idéographisme dès une très haute antiquité par les habitants de la Babylonie du Nord. Je citerai par exemple l'inscription entièrement linéaire publiée par Winckler (*Forsch.*, VI, p. 544). Ce document contient déjà des termes écrits phonétiquement¹. Un texte provenant d'Abou-Habba et appartenant à une époque moins ancienne, mais encore antérieure à Sargon, présente un système phonétique plus développé². Avec les rois d'Agadé le phonétisme se complète et tend en même temps à se répandre de plus en plus, ainsi qu'en témoignent les inscriptions de Kish qui, idéographiques avec ME-SILIM, UR-ZAG-UD-DU³ et LUGAL-TAR-SI⁴, deviennent phonétiques avec les rois, probablement postérieurs à Naram-Sin, tels que URU-MU-UŠ et MA-AN-IS-TU-SU. La domination d'Agadé paraît enfin avoir eu

1. = *maškanu*. Il résulte du texte que j'ai publié dans la *Rec. Sém.*, avril 1897, que c'était là le terme usité à Shirpourla, dès avant la conquête, pour désigner une certaine catégorie de lieux habités.

2. = *urqūu*. Ce terme paraît devoir être lu à la col. III, case 25, de l'inscription de Lougalzaggisi; il y a ici quelque incertitude en raison de l'état fruste de ce passage.

3. = *dūrū* (Lougalz., OBI n° 87, III, 36, et Eanadou, *Découvertes*, pl. 4^{re}, F 2, IV, 3).

4. = *ullū* (Ouroukagina, Clercq, V, 3; cône hist. d'Entém., VI, 5, etc.).

5. = *htnu* (cône inédit d'Ouroukagina et cône hist. d'Entém., I, 4).

6. = *abu* (cône hist. d'Entém., I, 3).

7. = *halāqu* (galet A d'Eanadou, IV, 19, et cône hist. d'Entém., VI, 20).

8. = *sattūku* (cône inédit d'Ouroukagina et Ouroukagina, Clercq, IV, 3).

9. Dans KALAM-MA (= *kalāmu*); OBI, 87, *passim*.

10. Dans le nom propre IL-LI (cône hist. d'Entém., III, 34).

11. Dans ZIG-GA (= *zāqu*); galet A d'Eanadou, IV, 26.

12. *Ib-ni-ilu, I-ka-lum*, etc.

13. Ce texte est publié en reproduction, OBI, part I, pl. IV, VII, VIII. Remarquer l'écriture phonétique *im-hur im-hur-ru*, alors que le texte précédemment mentionné présente l'écriture idéographique ŠU-BA-TI.

14. Telle est la lecture la plus probable du nom du roi de Kish mentionné, Hilpr., OBI, pl. 43, n° 93, l. 6.

15. Le nom de ce roi est donné par une inscription du *British Museum* (n° 12155) ainsi conçue: (DINGIR) LUGAL KUR-KUR-RA | (DINGIR) INNANNA | NIN (DINGIR) INANNA-RA | LUGAL-TAR-SI | LUGAL KIŠ | BAD-KISAL | MU-NA-RU. « En l'honneur du dieu roi des contrées et de Ishtar, de la dame Ishtar, LUGAL-TAR-SI roi de Kish le BAD-KISAL (le mur de la terrasse?) a construit. »

pour effet, ainsi qu'en témoignent certaines de nos tablettes, l'introduction partielle et momentanée' du système phonétique dans la Babylonie du Sud.

Cette brèche faite au système idéographique en plein pays de Shoumer est en rapport avec d'autres faits d'un ordre analogue qui témoignent de l'influence dominante exercée alors par la civilisation accadienne. Ainsi, en présence de cachets tels que ceux de Lougal-oushoumgal¹, il serait difficile de ne pas reconnaître dans l'art de Shirpourla à cette époque l'empreinte bien visible de l'art d'Agadé.

De tels faits trouvent leur explication dans certaines circonstances historiques sur lesquelles les tablettes découvertes par M. de Sarzec apportent un jour tout nouveau. Il résulte, en effet, de l'ensemble de ces documents qu'il y eut, à l'époque des rois d'Agadé, un contact intime et des rapports étroits entre les populations du Nord et celles du Sud. J'ai montré ailleurs², d'après un texte nouveau, comment la conquête paraît avoir été suivie d'un partage des terres. Avec les nouveaux possesseurs du sol, toute une population étrangère se répandit peu à peu dans le pays. De là, dans les tablettes la présence de tant de noms d'origine septentrionale portés par des individus de toute catégorie, scribes, prêtres, artisans, esclaves. Je citerai par exemple les noms suivants relevés sur des documents inédits du Louvre et du Musée de Constantinople : *I-li-alu-ušaršid*, *A-da-mu*, *Šar-ru-ba-ni*, *I-li-iš-ma-ni*, *A-mur-ru-um*, *Ra-im-Bel*, *Na-bi-um*, *I-li-iš-da-gal*, *I-mi-Šamaš*, *Da-num*, *Bel-a-ši-ra-ni*³, *Šamaš-il-la-at*⁴, etc.

Parmi les bénéficiaires créés par Sargon, se trouvaient, semble-t-il, un certain nombre de hauts dignitaires résidant à Agadé : c'est là au moins ce qui paraît résulter de tablettes qui relatent l'envoi à Agadé de redevances en argent ou en nature, destinées à différents personnages qui portent les titres de juge, de *šabrú*, ou de *šakkanaku*. Ainsi le n° 39 mentionne l'expédition de lingots d'or en même temps que de bœufs, de moutons, d'agneaux et de chevreaux. Les destinataires sont de certains *Ud-du-lu-me-ir*, *Šar-ru-ṭābu*, *Be-li-qarradu*⁵, etc. En tête, ceci est curieux à noter, sont nommés le roi et la reine : de même la tablette n° 40 mentionne l'envoi de volailles au roi et à la reine. On pourrait rapprocher utilement de ces deux documents

1. Voir ce qui est dit plus bas, p. 11 des tablettes de l'époque de la seconde dynastie d'Our.

2. Publiés par M. Heuzey dans la *Rec. d'Assyr.*, vol. IV, n° 1, p. 8 et 11.

3. Voir *Un fragment de stèle de victoire d'un roi d'Agadé*, dans la *Rec. Sém.*, avril 1897.

4. N° 46, Env. l. 2.

5. N° 44, Env. l. 1.

6. DA-DA, qui est mentionné en dernier, est déjà connu par une belle empreinte de cachet publiée par M. Heuzey (*Rec. d'Assyr.*, vol. IV, n° 1, p. 5); sur la tablette n° 40, il est nommé avec son titre (PA-AL = *šabrú*). Sur une tablette inédite de la même catégorie, je relève le nom de *Gimil-i-li-su*, juge dont le cachet est publié plus bas (n° 24). Quelques noms encore sont intéressants : je signalerai par exemple *Be-li-(ilu-)Ma-ar*, « mon seigneur est Mar ».

telle ou telle tablette où sont énumérés, soit des esclaves, soit des bestiaux appartenant au roi : ainsi une tablette du Musée de Constantinople mentionne 11 vaches appartenant au roi et dirigées sur Ourouk. Le n° 52 énumère des employés de Sargon. Enfin, le n° 38 nomme un certain ERIN[-DA] qui est qualifié d'esclave de *Bi-ga-ni-sar-ali* : il est fort possible que ce *Bi-ga-ni-sar-ali* soit identique au *Bi-in-ga-ni-sar-ali*, déjà connu comme fils de roi par un cachet publié par M. Menant et qui, d'après une empreinte encore inédite du Musée du Louvre, aurait été le propre fils de Naram-Sin.

Les envois à Agadé avaient leur contre-partie en envois d'Agadé à Shirpourla. L'existence d'un courant très actif d'échanges entre les deux villes est démontrée par certains documents d'un caractère assez curieux : je veux parler des bulles portant le sceau de tel ou tel personnage d'Agadé et adressées à Shirpourla. Ces bulles laissent voir encore la place du cordon qui les traversait et servait à les fixer comme une étiquette sur des ballots de marchandises. M. Heuzey a déjà publié les plus importantes (*Rec. d'Ass.*, vol. IV, n° 1). Parmi celles que je reproduis ici, deux (n° 23 et 24) sont adressées au patési de Shirpourla, Lougal-oushoumgal. Les cachets empreints sur ces bulles présentent un haut intérêt archéologique et épigraphique. Je signalerai particulièrement l'expression si remarquable de « dieu d'Agadé » : ce titre paraît avoir été le plus communément attribué à Naram-Sin¹ : c'est exceptionnellement que le nom de ce roi est suivi, comme sur le n° 24, du titre de « roi d'Agadé ». Voici la transcription des légendes de ces cachets :

N° 20 <i>It-ti dupšarru</i>	<i>It-ti</i> , scribe.
N° 21 <i>Šar-ga-ni-sar-ali</i> <i>šar</i> <i>A-ga-de(-ki)</i> <i>Ib-qu</i> <i>arad-ka</i>	Ô <i>Šar-ga-ni-sar-ali</i> , roi d'Agadé, <i>Ib-qu</i> (est) ton serviteur.
N° 22 <i>(ilu)Na-ra-am(-ilu)-Sin</i> <i>il A-ga-de(-ki)</i>	Ô <i>Na-ra-am-Sin</i> dieu d'Agadé
N° 23 <i>(ilu)Na-ra-am(-ilu)-Sin</i> <i>il A-ga-de(-ki)</i>	Ô <i>Na-ra-am-Sin</i> , dieu d'Agadé,

1. Il reparait encore sur deux autres cachets, l'un publié par M. Heuzey (*Rec. d'Ass.*, vol. IV, n° 1, p. 11), et l'autre publié par moi (*Rec. de Trac.*, XIX, p. 137).

<p><i>Sar-ru-iš-da-gal</i> <i>dupšarru</i> <i>arad-ka</i></p>	<p><i>Sar-ru-iš-da-gal</i>, scribe, (est) ton serviteur.</p>
<p>N° 24 [(<i>ilu</i>)<i>Na-ra-</i>]am-[(<i>ilu-</i>)<i>Sin</i>] <i>šar</i> <i>A-ga-de-(ki)</i> <i>Gimil-i[-li-su]</i> <i>daianu</i> <i>arad[-ka]</i></p>	<p>O <i>Na-ra-am-Sin</i>, roi d'Agadé, <i>Gi-mil-i-li-su</i>, juge, (est) ton serviteur.</p>

Ces bulles ne mentionnent ni la quantité ni l'espèce de la marchandise envoyée. Il résulte d'autres textes qu'Agadé exportait surtout des grains ou des dattes : les tablettes, en effet, mentionnent fréquemment du « grain d'Agadé » (cf., par exemple, n° 13, endr. l. 1 ; n° 29, endr. l. 1 ; n° 44, endr. l. 1) et parfois des « dattes d'Agadé » (cf. n° 48, endr., II, 4). Il est probable aussi que Shirpourla recevait d'Agadé des produits fabriqués, tels que des tissus.

Ces transports se faisaient par eau. Le n° 43, par exemple, enregistre l'arrivée de bateaux de grains. Voici, d'autre part, un contrat conclu pour le transport par eau d'ânes et de bœufs (n° 35) : « 2 bœufs, 7 ânes : MU-URU-A ' à UR-NU le scribe : « dans un bateau transporte-les » a dit. « Pour les ânes la nourriture suffisante fournis-la ; le bateau. . . . » UR-NU le scribe à MU-URU-A a dit. UR-NIGIN, orfèvre ; AMAR-KUN, ministre ; ME-A-SIK-KAN, le. . . . du roi ; UŠ-KU, musicien (ont été) témoins. »

Parmi les documents qui démontrent l'existence de rapports étroits entre Agadé et Shirpourla, je mentionnerai encore d'une part quelques lettres adressées par le roi ou différents autres personnages d'Agadé (voir, par exemple, nos 27 et 28), et d'autre part un contrat conclu entre le patési de Shirpourla, Lougal-oushoumgal et un juge d'Agadé, Gimil-ilisou (celui-là même dont le cachet a été signalé plus haut). Voici un essai de traduction de ce curieux document (n° 32) : « UŠ-KU, AMAT-GAM, sa fille, sa bru, LUGAL-KUD et *Sa-tu*, ses frères, LUGAL-UŠUM-GAL, patési de Shirpourla, à *Gimil-i-li-su* le juge les a achetés. *Ba(?)*-š*a-(ilu-)Immer*, fils de DU-DU, frère de *Gimil-i-li-su* d'Agadé les amènera. Ils ont¹, *Su-ru-uš-GI* le . . . ; EDIN-BI-KU, scribe ; *Ilu-ba-ni*, médecin ; GU-DE-A ; NA-NI² ; DA-DA³, le grand (?) préposé ;

1. Lecture provisoire du signe composé de URU et de A.

2. On lit ici GIŠ-A IB-TA-BAL. C'est l'équivalent de la formule GIŠ-GAN-NA IB-TA-BAL fréquente dans les contrats de la première dynastie babylonienne.

3. Ce nom, dont la lecture est peut-être phonétique, se retrouve d'une part à la l. 23, col. IV, du texte d'Abou-Habba dont Hilprecht a donné une reproduction photographique (OBI, pl. VII), et d'autre part, sur une empreinte de cachet trouvée à Tellob et de l'époque de la seconde dynastie d'Our.

4. Ce nom, qui était en usage à Agadé (voir plus haut, p. 7, note 6), l'était également à Shirpourla, ainsi

Ib-qu, fils de NA-NI le patési; ME-SIK-KAN, frère de UR-ME-GA le préposé; DA-DA le...; UR-GAR le... » Cette tablette ne se distingue extérieurement en rien des autres : je n'ai relevé parmi les contrats de cette époque aucun exemple de « case-tablet ». Ce qui est encore plus singulier, c'est l'absence sur ces contrats d'empreintes de cachets. Il existe par contre un certain nombre de tablettes qui portent simplement l'empreinte d'un cylindre sans autre indication; il serait difficile de déterminer quel était l'objet de pareils documents. J'ai publié deux tablettes de cette catégorie (nos 25 et 26) : sur l'une d'elles on lit la légende suivante : « SIB-DINGIR-NI, le GÂL-LA-GAL, serviteur de LUGAL-UŠUM-GAL patési de Shirpourla, » et sur l'autre : « O dieu d'Agadé, UR-DA, scribe, est ton serviteur. » Ce dieu d'Agadé n'est probablement autre que Naram-Sin. (Voir plus haut, p. 8.)

D'autres contrats mentionnent également Lougal-oushoumgal parmi les contractants (voir, par exemple, n° 33 et 34). Ce patési était, ainsi que l'a montré M. Heuzey, contemporain de Sargon et de Naram-Sin. Il semble résulter de la tablette n° 31 qu'un certain UR-E lui succéda durant le règne de Naram-Sin¹.

Nous avons particulièrement insisté sur les rapports avec Agadé. Les mêmes documents démontrent l'existence à l'époque de Sargon de relations entre Shirpourla et d'autres contrées. On trouve par exemple mention d'esclaves venus de pays très éloignés, tels que Gouti et Amourrou². Les contrées de Magan³, de Meloukha⁴, d'Elam, les villes d'Az, de Kish⁵, de Nippour, d'Our sont également nommées. Parmi les cités voisines Ourouk et GIŠ-BAN paraissent avoir été en relations particulièrement suivies avec Shirpourla : je citerai seulement le texte suivant dont j'ai pris copie à Constantinople : « 1,540 moutons, 854 chèvres; en tout 2,394 moutons, moutons du pays de GIŠ-BAN, UR-ŠID à Ourouk à expédiés⁶. » Mention est encore faite d'autres villes appartenant à la même région peu éloignée, telles que NINNI-AB (-KI'), UD-NUN

qu'il résulte d'une inscription archaïque gravée sur un fragment de vase trouvé à Telloh et actuellement au Musée de Constantinople. Même observation pour DU-DU : ce nom qui est porté ici par un frère de *Gimil-i-li-su* est fréquent dans les textes archaïques de Shirpourla (voir, par exemple, l'inscription du vase d'argent).

1. Un autre patési UR-(DINGIR-)UTU est mentionné sur le n° 46 (Env, l. 4) : mais rien ne prouve que ce fût là un patési de Shirpourla.

2. Une tablette du musée de Constantinople porte une liste de noms suivie de cette mention : ŠU-NIGIN 10 KAL | GALU ŠÂ-MAR-TU-NE (-KI)-ME « en tout 10 esclaves hommes du pays d'Amourrou ». Parmi les noms énumérés les uns sont écrits phonétiquement, les autres idéographiquement. Ainsi à côté de *Iš-ma-ilu* on trouve GALU-BANDA, GALU-ŠÂG, etc.

3. Une tablette mentionne du « cuivre de Magan ».

4. *Me-luḫ-ia* apparaît comme nom propre.

5. Un nom propre est formé avec (*alu*) *Kiš(-ki)* « ville de Kish ».

6. 1540 UDU | 854 UZ || ŠU-NIGIN 2394 UDU-ZUN | UDU GIŠ-BAN(-KI)-KAM || UR-ŠID-EUNUG(-KI)-KU MU-GUB-GUB.

7. Cf. p. ex. n° 41 Env. l. 1 et 3.



(=ADAB) (-KI), NINNI-ERIN(-KI) ou faisant partie du territoire même de Shirpourla, telles que GIR-SU(-KI), NINA (-KI), KI-NU-NIR(-KI), ERIM' (-KI), etc.

J'arrêterai ici ce rapide examen des tablettes contemporaines des rois d'Agadé : il me suffit d'avoir indiqué la nature et la valeur des renseignements qu'elles fournissent. Tout ce qui touche aux règnes de Sargon et de Naram-Sin présente un haut intérêt. On ne saurait en effet attribuer trop d'importance à cette époque : par la substitution d'un grand Empire compact au morcellement en petites principautés rivales, par la prodigieuse impulsion donnée à toutes les branches de l'activité, par le plein épanouissement, et le rayonnement dans toutes les directions d'un art, d'une culture, d'une civilisation dont le lent développement avait rempli les siècles et les millénaires précédents, l'époque de Sargon et de Naram-Sin marque certainement un point culminant dans l'histoire de l'ancien Orient.

III

Entre les documents de l'époque des rois d'Agadé et ceux de la seconde dynastie d'Our, j'ai placé un texte (n° 76) qui porte la souscription suivante : « GU-DE-A patési ; année où (le roi) a construit le trône de la déesse NINA. » A quel règne appartient cette date, c'est ce qu'on ne saurait malheureusement déterminer.

Je ne publie dans ce fascicule qu'un petit nombre de tablettes de l'époque de la seconde dynastie d'Our (n° 77 à 83). Cette collection commence en effet à être partiellement connue par différentes publications : il m'a semblé par suite qu'il était plus urgent de donner des textes appartenant aux collections précédentes qui sont entièrement inédites et ont d'ailleurs un intérêt historique ou épigraphique beaucoup plus grand.

Les documents de l'époque de Sargon et ceux de l'époque des rois d'Our ont entre eux des différences assez caractérisées pour qu'il soit généralement possible de les distinguer à première vue. Certaines tablettes de la seconde dynastie d'Our présentent encore une écriture très alignée et très régulière où le type primitif s'est maintenu presque sans altération : cependant sur la plupart des documents de cette époque, les signes commencent à se déformer et font déjà pressentir l'écriture cursive babylonienne.

De plus, alors qu'à l'époque de Sargon les tablettes sont en argile entièrement crue, elles présentent à l'époque de la seconde dynastie d'Our un degré de consistance plus grand, obtenu peut-être par une demi-cuisson. Enfin l'idéographisme y est dominant : en dehors des noms royaux ou de certains noms de contrées, je n'ai relevé sur ces documents, pourtant si nombreux, qu'un petit nombre d'exemples d'écriture phonétique, tels que *Mu-ri-iq Ti-id-ni-im*¹ ou *Nu ur-(ilu-)Immer*².

1. Lecture provisoire. Il s'agit de la ville dont le nom est écrit au moyen du signe reproduit *Tabl. comp.*, n° 58.

2. Nom d'un mur élevé par Gimil-Sin (Cf. *Reo. Sém.*, janvier 1897 p. 73, n. 3).

3. Nom propre relevé sur une tablette du musée de Constantinople.

L'art, autant qu'on en peut juger, par les empreintes de cachets, se maintient, à cette époque, à un niveau assez élevé. Sans doute c'est déjà un art vieilli et envahi par la routine : les cachets présentent avec une désolante monotonie les mêmes divinités recevant l'hommage des mêmes adorants par l'intermédiaire des mêmes dieux intercesseurs. Néanmoins, à défaut d'invention le graveur fait parfois preuve de rares qualités d'exécution qu'on ne retrouvera plus au même degré à quelque temps de là dans les cachets de la première dynastie babylonienne. Je citerai par exemple pour la finesse et le modelé un cachet d'Arad-Nannar¹; j'en donne ici la légende avec quelques autres de la même époque² qui ont été relevées partie comme les n^{os} 80 et 81 sur des enveloppes de contrat, partie comme les n^{os} 82 et 83 sur de simples bulles³.

L'ensemble de l'immense collection de tablettes de l'époque de la seconde dynastie d'Our, donne l'impression d'une période de richesse. Les dates nous ont conservé le souvenir des continuelles expéditions militaires qui tenaient en respect les ennemis du dehors, montagnards de l'Est ou nomades du désert : la prospérité générale était la suite naturelle de cette sécurité garantie par les armées des rois d'Our.

IV

Avant de passer à l'examen des deux derniers textes qui appartiennent à des séries entièrement différentes, je voudrais dire quelques mots, d'une part, du système des mesures, et d'autre part de la nomenclature des mois : sur ces deux points, quelques documents aussi bien parmi ceux de l'époque de Sargon ou de l'époque antérieure, que parmi ceux de la seconde dynastie d'Our, fournissent des données qu'il est intéressant de relever.

Une première constatation qui a sa valeur est que le système des mesures de surface, tel qu'on le trouve en usage sur les textes de la seconde dynastie d'Our et de la première dynastie babylonienne, était déjà constitué dès la plus ancienne période (voir par ex. le texte n^o 4 qui fournit une nouvelle vérification des rapports numériques établis par Reisner⁴).

1. Un autre cachet au même nom est empreint sur un contrat du Musée du Louvre. Arad-Nannar y donne à son père le même titre qu'à lui-même. Le nom de ce personnage apparaît dans certaines souscriptions de tablettes que j'ai publiées dans la *Revue d'Assyriologie* (vol. III, n^o 4, pp 124 et 126). La ligne 2 de ces souscriptions, très fruste sur les documents dont j'avais les photographies entre les mains, doit, d'après un texte mieux conservé, être lue comme il suit : E-GAL ŠÀ-DINGIR-RI-NE, « le palais des dieux. »

2. Ce sont des cachets avec formule de sujétion à l'égard de Bour-Sin, de Gimil-Sin ou d'Inè-Sin. Le P. Scheil a signalé deux empreintes relevées sur des contrats de la même époque et portant le nom et les titres d'un Doungi, roi d'Our, roi des quatre régions. Ce Doungi est, ainsi que je l'ai montré (*Rev. Sem.*, janvier 1897, p. 72 et suiv.) un Doungi II prédécesseur de Bour-Sin.

3. Ce sont des mottes d'argile qui paraissent avoir été pétries autour de baguettes : On trouve encore à l'intérieur de l'une d'elles des traces de bois carbonisé.

4. En additionnant les différentes quantités énumérées on obtient : $4 + \frac{11}{3} + \frac{30}{18} = 9 + \frac{1}{3}$, c'est-à-dire exactement le total indiqué (si on tient compte de ce qu'un des chiffres est effacé).

Pour ce qui est de la forme archaïque des chiffres, je renvoie au tableau que j'ai publié dans la *Revue Sémitique* (avril 1897, p. 172)¹. Le chiffre 600 dont je n'avais pas alors trouvé d'exemple est fourni par le n° 13 (Endr. l. 1) : il se compose d'un grand demi-cercle emboîté dans un petit cercle, c'est-à-dire de 60×10 .

De nombreuses tablettes de l'époque de Sargon présentent des énumérations de terrains avec l'indication de la dimension des côtés : elles confirment pleinement les rapports que j'ai établis entre les mesures de surface et les mesures de longueur (cf. *Z. A.*, XI, pp. 428 et suiv.). Ainsi une tablette actuellement à Constantinople porte les indications suivantes : « 120 Est, 120 Ouest, 40 Nord, 60 Sud. Superficie : $3 \frac{1}{3}$ GAN. » Le terrain est très vraisemblablement un trapèze : sa surface, qui est de 5979 GAR^q est exprimée en chiffres ronds par $3 \frac{1}{3}$ GAN (= 6000 GAR^q). Les calculs indiqués sur la lentille n° 61 sont moins clairs : ainsi l. 3 à 6 de la col. II de l'endroit est mentionné un terrain qui mesure $37,5 \times 196,5 = 7368,75$ GAR^q ; à ce chiffre il faut, semble-t-il, ajouter 250 (représentant les $\frac{2}{18} \frac{1}{36}$ GAN-ZI) : on obtient ainsi 7618 GAR^q. Or, la superficie est donnée comme étant de $4 \frac{2}{18}$ GAN 18 SAR, soit 7418 GAR^q, chiffre inférieur de 200 à celui qui est fourni par le calcul².

1. Dans le texte que j'ai publié à cette place, les six premiers chiffres du total qui exprime la surface du territoire de Shirpourla sont malheureusement très frustes et ne laissent pas d'être embarrassants. Le peu de profondeur des traces et l'absence de barres transversales ne permettent guère de les assimiler aux chiffres suivants ; et d'autre part il est assez douteux qu'on ait là des chiffres supérieurs à 3,600.

2. Les formules de la souscription sont identiques à celles qu'on relève sur l'envers du plan de DUN-GI-SIB-KALAM-MA. Il est à remarquer que ce titre de SAG-GIN, qui est porté ici par un certain UR-(DINGIR)-NIN-GIR-SU, reparait sur le cyl. B. de Goudéa (col. XI, l. 24), « le SAG-GIN du dieu Bel, le laboureur du GU-EDIN-NA, le dieu GĪS-BAR-UD-DU..... » A la dernière ligne, le signe GID signifie « mesurer, arpenter ».

Cette tablette offre d'assez grandes analogies de forme et de contenu avec les tablettes de la seconde dynastie d'Our, récemment publiées par le *British Museum*. J'ai montré dans la *Zeitschr. f. Assyr.*, XI, p. 428 et suiv., quelle était la méthode suivie sur ces documents pour le calcul de la surface de chaque parcelle : en premier lieu, sont indiqués deux chiffres correspondant aux deux dimensions d'un rectangle dont on obtenait l'aire en multipliant un chiffre par l'autre. Ensuite sont mentionnés deux nouveaux chiffres, qui cette fois expriment des surfaces : le premier est suivi du terme BAR, qui signifie « bordure » : il exprime les aires des triangles ou des trapèzes « en bordure » de la figure principale : c'est un chiffre à ajouter à celui qui a été obtenu pour la surface du rectangle. Le second chiffre est suivi du terme KI qui paraît signifier « retranchement » (il est cependant très douteux qu'on doive compléter en KI-BAD). Pour avoir la surface du terrain, ce chiffre doit être « retranché » de la somme précédemment obtenue : ceci s'explique par le fait que la figure principale a été calculée comme étant un rectangle : or, elle peut, comme dans le plan de DUN-GI, se composer de deux ou plusieurs rectangles juxtaposés, il y a donc dans ce cas un excès à retrancher. La détermination de cette méthode de calcul présente une conséquence assez importante : elle permet en effet, de rendre compte des mesures mentionnées sur les pierres bornales, telles que le caillou Michaux et la pierre de Merodach Baladan. J'ai essayé dans un travail précédent (*Rev. d'Assyr.*, IV, 1, p. 19) de démontrer que sur ces documents l'unité de surface représentée par $\frac{3}{30}$ de GUR est égale à 100 GAR^q. Il demeurerait cependant une difficulté : en effet deux des côtés du terrain mentionné sur le caillou Michaux, mesurent 180 GAR et les deux autres 110. Il semble donc qu'on doive avoir comme surface *mazima* du terrain $180 \times 110 = 19800$ GAR^q et comme surface *mazima* correspondant à $\frac{3}{30}$ de GUR $\frac{19.800}{200} = 99$ GAR^q ; mais il n'en est rien, car si les surfaces BAR et

L'une des tablettes de la seconde dynastie d'Our (n° 79) contient une énumération de terrains répartis suivant la quantité de grains nécessaire à l'ensemencement. En prenant pour unité $\left\langle \frac{1}{3} \frac{1}{18} \frac{1}{36} \right\rangle$ on obtient par le calcul exactement le chiffre total indiqué. Cette mention de la quantité de semences nécessaire pour une surface donnée servait à indiquer le degré de fertilité des terrains en même temps sans doute qu'à fournir une base pour le calcul de certaines redevances. Sur les tablettes publiées par le *British Museum*, après le relevé des dimensions et de la superficie de différentes parcelles, se trouve également une division du terrain d'après la quantité de semences nécessaire par unité de surface. On lit ensuite une rubrique annonçant un total qui n'est généralement pas écrit, le scribe n'ayant pas pris la peine de faire les calculs. Sur la tablette cotée 96-3-28, 2, les totaux sont donnés, et voici comment les calculs s'établissent (Rev. I, 12-15, II 1-2):

$$\begin{array}{r}
 1 \frac{1}{3} \frac{1}{18} \frac{1}{36} \times \frac{2}{5} = \frac{2}{5} \frac{1}{30} \text{ GUR} \\
 1 \frac{1}{3} \frac{1}{18} \frac{1}{36} \times \frac{3}{5} = \frac{3}{5} \frac{1}{30} \text{ GUR} \quad 2 \frac{1}{2} \text{ QA} \\
 \frac{2}{3} \frac{1}{18} \frac{1}{36} \times \frac{1}{5} = \frac{1}{5} \frac{1}{30} \text{ GUR} \quad 1 \frac{2}{3} \text{ QA} \\
 \hline
 \text{Total} \dots \dots \quad 1 \frac{3}{5} \frac{1}{30} \text{ GUR} \quad 4 \frac{1}{6} \text{ QA}
 \end{array}$$

Or, le total exprimé est de $19 \frac{3}{5} \frac{5}{30}$ GUR : il se trouve que ce chiffre est *exactement* 12 fois supérieur à celui auquel nous sommes arrivés par le calcul. La même tablette fournit l'explication de ce fait : la l. 6 de Rev. col. II porte en effet la curieuse mention suivante : AB-SIN-BI 1 NIN 12 TA', qui se traduit : « le rendement est de 12 pour 1. » Ces tablettes, à l'inverse de la tablette signalée plus haut, fournissent donc

KI ne sont pas expressément mentionnées, il ne faut pas moins en tenir compte. Il serait donc nécessaire, pour avoir la surface vraie (celle qui correspond aux 20 GUR), d'ajouter à 19300, un chiffre représentant la surface BAR et d'en retrancher un chiffre représentant la surface KI. Si le premier de ces chiffres excède le second, c'est en définitive une petite quantité à ajouter. C'est probablement là le cas présent et par là s'explique que le chiffre 19300 soit légèrement inférieur à celui qu'on obtient en comptant $\frac{3}{30}$ de semences à 100 GARq. on arrive en effet, en adoptant cette dernière proportion, à $100 \times 200 = 20000$ GARq. La différence est de $20000 - 19800 = 200$ GARq, chiffre qui représente probablement l'excès de la surface à ajouter sur la surface à retrancher. J'estime donc que l'unité de surface employée sur les pierres bornales et correspondant à $\frac{3}{30}$ de semences mesure 100 GARq et est par conséquent égale à $\left\langle \frac{1}{3} \frac{1}{18} \frac{1}{36} \right\rangle$.

Des remarques analogues peuvent s'appliquer aux données de la pierre de Merodach Baladan. Ici les côtés sont indiqués en U et non en GAR. Il est très probable que l'étendue correspondant à $\frac{3}{30}$ de semences est de 40000 Uq : la proportion entre l'U et le GAR serait donc sur la pierre de Merodach Baladan de $\frac{1}{20}$; c'est la proportion qui est le mieux en accord avec les chiffres du plan que j'ai publié dans la *Rec. d'Ass.*, IV, 1, p. 23.

1. Le texte porte 11 au lieu de 12, évidemment par erreur. La même formule reparait sur plusieurs autres textes et constamment avec le chiffre 12 (cf. p. ex. 94-10-16, 4, *Rec.* I, 11; 94-10-16, 42, *Rec.* II, I, 9; 96-3-30, 25. *Rec.* II, I, 1). Dans cette formule 1 NIN(-NA) signifie mot à mot « 1 quelconque ».

non le total du grain destiné à la semence, mais celui du grain récolté qui est calculé d'après la proportion de 12 de récolte pour 1 de semence.

Les n^{os} 57 et 58 mentionnent une mesure nommée ŠU-BAD : elle est donnée comme fraction de l'U et n'est nulle part précédée d'un chiffre supérieur à 1, ce qui laisse supposer qu'on a ici la mesure égale à la moitié de la coudée c'est-à-dire l'empan. Cette hypothèse est confirmée par le fait que, sur le n^o 58, 7 ŠU-SI 1/2 sont mentionnés comme fraction du ŠU-BAD : or, ce nombre de 7 doigts 1/2, qui est constamment reproduit sans changement, représente certainement une fraction simple : au cas — très probable — où il équivaudrait à la moitié du ŠU-BAD¹, cette dernière mesure contiendrait $7 \frac{1}{2} \times 2 = 15$ doigts ; ce serait donc bien l'empan.

Quelques tablettes de l'époque de Sargon (n^{os} 47 à 50) font connaître deux nouvelles mesures de capacité, l'une désignée par un signe qui paraît correspondre à DUG, LUD (= *karpatu* « le pot ») et l'autre par le signe NIGIN (voir l'inscription du vase d'argent où ce signe présente, ainsi que je l'ai montré, le sens de « récipient, vase »). Le rapport entre ces deux mesures est donné par le n^o 49 : on voit en effet que 9 NIGIN équivalent à 3 DUG ; d'où 1 DUG = 3 NIGIN. Le n^o 48 mentionne, comme fraction du DUG, le QA. D'après un document inédit de Constantinople, il semble que le rapport du QA au DUG ait été de 1 à 20².

V

J'ai déjà donné dans le *Journal Asiatique* (mars-avril 1896, p. 339 et suiv.) la liste des noms de mois employés à l'époque de la seconde dynastie d'Our (on trouvera ci-dessous, n^o 77, le texte sur lequel je m'appuyais principalement). La plupart des mêmes noms se retrouvent à l'époque des rois d'Agadé ; quelques-uns présentent une forme plus complète : un très petit nombre différent entièrement.

Voici la liste comparée des noms employés aux deux époques :

<i>Époque de Sargon</i>	<i>Époque de la seconde dynastie d'Our</i>
1 ITU EZEN ŠE-IL-LA	ITU ŠE-IL-LA
2 ITU EZEN GAN-MAŠ	ITU GAN-MAŠ
3 ITU EZEN GUD-DU-NE-SAR- [SAR ³	ITU GUD-DU-NE-SAR-SAR

1. Cette mesure est mentionnée sur la *stèle des Vautours* et, là encore, est précédée du chiffre 1.

2. Cette proportion demanderait à être vérifiée : je la donne d'après des notes que j'ai prises rapidement en retirant les tablettes des caisses.

3. On trouve encore la même forme qu'à l'époque de la 2^e dyn. d'Our, ou bien ITU-GUD-NE-SAR-SAR ITU GUD-A-NE-SAR-SAR.

<i>Époque de Sargon</i>	<i>Époque de la seconde dynastie d'Our</i>
4 ITU EZEN (DINGIR) NE-SÛ	ITU EZEN (DINGIR) NE-SÛ ¹
5	ITU ŠU-KUL
6 ITU EZEN ZIB-KÛ	ITU ZIB-KÛ
7 ITU EZEN (DINGIR) DUMU-ZI	ITU EZEN (DINGIR) DUMU-ZI
8	ITU EZEN (DINGIR) DUN-GI
9 ITU EZEN (DINGIR) BA-U	ITU EZEN (DINGIR) BA-U
10 ITU MU ŠU-GAB ²	ITU MU-ŠU-UL
11 ITU EZEN AMAR-A-SI	ITU AMAR-A-A-SI
12	ITU ŠE-KIN-KUD
13	ITU DIR ŠE-KIN-KUD

J'ai relevé encore, sur les documents de l'époque de Sargon, les deux noms suivants : ITU ŠE-ŠE-KIN-A et ITU ŠID-EN-DU-ŠE-A-NÀ (voir le n° 42). Le premier de ces mois correspond probablement à ITU ŠE-KIN-KUD ; la place du second est incertaine.

Ce sont là les noms de mois les plus communément employés à Shirpourla : on trouve cependant la trace d'une nomenclature différente. Ainsi la tablette n° 78 qui appartient à la seconde dynastie d'Our et qui provient très probablement de Telloh, mentionne un mois appelé ITU À-KI-TI. Une tablette inédite est datée du mois de la fête d'Anou (ITU EZEN (DINGIR) AN-NA).

A l'époque des rois d'Agadé, quelques tablettes écrites phonétiquement présentent des noms de mois d'aspect entièrement différents, qui peuvent être considérés comme les noms en usage plus au nord en pays d'Accad. Ainsi une tablette est datée du mois de *Ha-ni-i³*, une autre du second (?) *Ba-ši-i⁴*, une autre enfin du mois de *Za-bit-tum⁵*.

1. Pour la place de ce mois et celle du suivant, cf. *Rev. de Travaux*, XIX, p. 186, note 2. Le signe que je transcris SÛ se confond dans l'écriture postérieure avec le signe DAR. On trouve encore la même forme Hilpr., OBI n° 1, II, 1.

2. Cf. n° 45, Env. 1. La place de ce mois est fixée par une tablette du Musée de Constantinople qui le mentionne avant ITU EZEN-AMAR-A-SI.



VI

Les deux derniers documents publiés (n^{os} 84 et 85) sont les seuls qui ne proviennent pas de Telloh. L'un est une lettre de Hammourabi à Sin-Idinnam annonçant l'envoi de 360 ouvriers, moitié pour Larsa, moitié pour Laḥab (remarquer l'emploi du terme *abit* « ordre »). L'autre est un texte d'un caractère très particulier : c'est un contrat provenant de *Ḥana*, contrée dont on connaissait déjà un souverain, *Tukulti-Mer*, par une inscription votive trouvée à Abou-Habba. Le document en question est rédigé tout à fait sur le type des anciens contrats babyloniens : c'est un acte de vente conclu entre un roi de *Ḥana* nommé *I-šar-li-im* et l'un de ses sujets. En voici un essai de traduction.

Endroit : 2 $\frac{2}{3}$ SAR de maison dans la ville de *Bi* (*ki*),

(district) de la ville de *Tir-qa* ;

grand côté en haut attenant au palais,

grand côté en bas attenant au palais,

petit côté en haut attenant au palais,

petit côté en bas attenant à l'espace vague.

[maison] du dieu *Samaš*, du dieu *Da-gan*, du dieu *I-dur-me-ir*

et de *I-šar-li-im*, roi,

fil de *I-ḫi-ka-ak-ka*.

I-šar-li-im, roi,

à *A-bi-ḫu-un(?) -ni*,

fil de *Ka-ki-(ilu)-Da-gan*, son serviteur,

(cette) maison a donné ;

maison

sur laquelle aucun autre des prétentions

et

ne pourra élever.

Par le dieu *Samaš*, par le dieu *Da-gan*, par le dieu *I-dur-me-ir*

et par *I-šar-li-im*, roi,

ils ont juré.

Envers : 10 mines d'argent au palais

il payera ;

d'asphalte *l'ammamu*

entièrement il enduira.

Devant *I-gi-id-li-im*, fonctionnaire du dieu *Amurru*,

devant *I-ḫi-a-bu*, fils du roi,

devant *I-li-e-šu-ub*, grand juge,

devant BAR-DI, voyant-chef,
 devant *I-ri-bu*.....,
 devant *I-ḫi-(ilu)-Na-ni'*, fils de *I-ḫi-(ilu)-Marduk*,
 devant *Sin-ki-na*, fils de *A-mur-ša-(ilu)-Da-gan*,
 devant *I-a-si-(ilu)-Da-gan*, laboureur,
 devant *Tu-ri-(ilu)-Da-gan*, prêtre,
 devant *Mi-ni-(ilu)-Šamaš*, scribe;
 mois de *Te-ri-tum*, 4^e jour,
 année où *I-šar-li-im*, roi,
 la grande porte du palais
 de la ville de *Kaš-da-aḫ-(ki)*
 a fait.

Cachet : *I-šar-li-im*

roi du pays de *Ḫa-na*
 fils de *I-ḫi-(ilu-)Ka-ak-ka*
 chéri du dieu [*Šamaš*]
 et du dieu *Da-gan*.

1. Ou *an-na-ni* ?

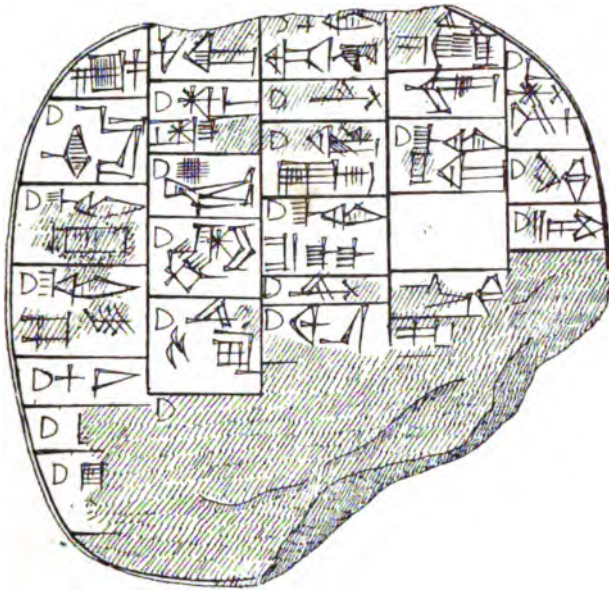
PLANCHES



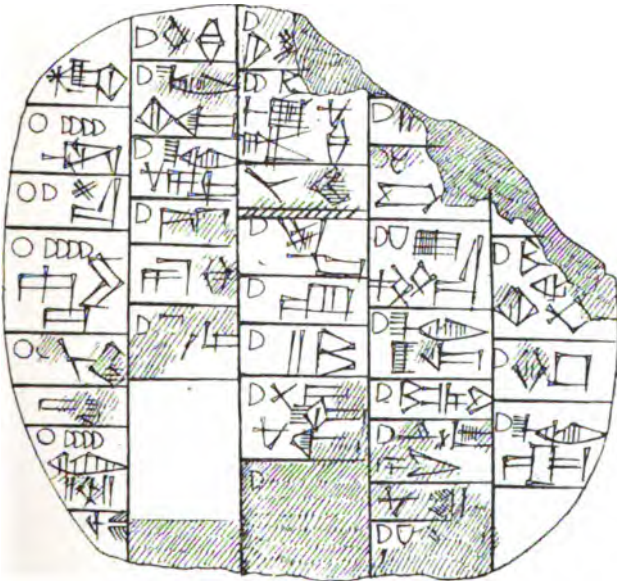
Pl. I

1

Endroit



Envers

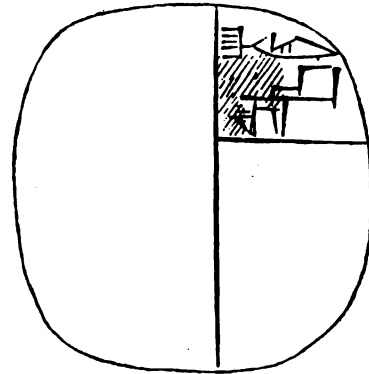


2

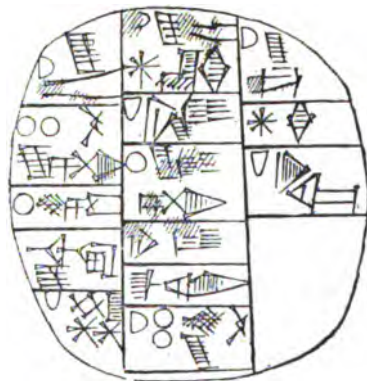
Endroit



Envers



3





Pl. II

4

Endroit

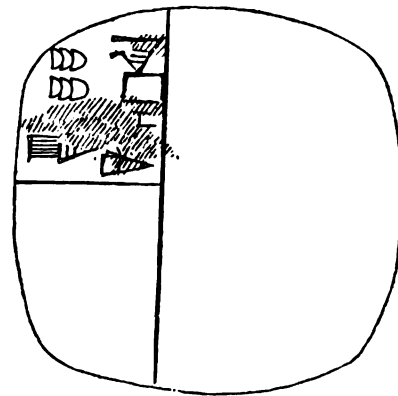


5

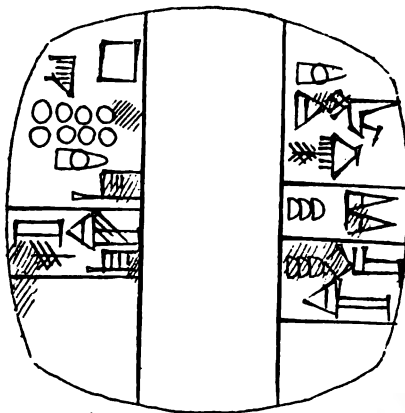
Endroit



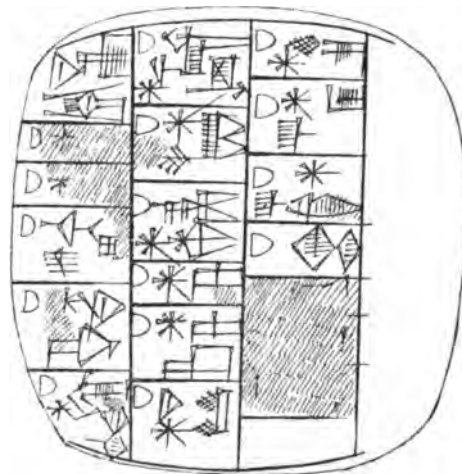
Envers



Envers



6



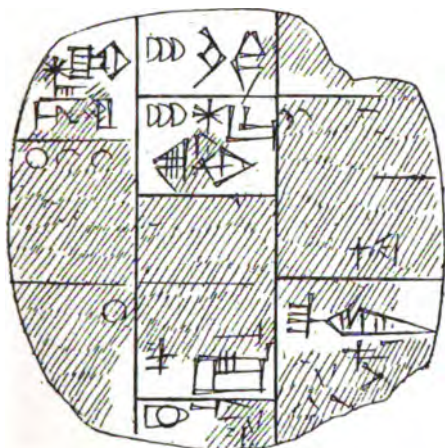
Pl. III

69

Endroit

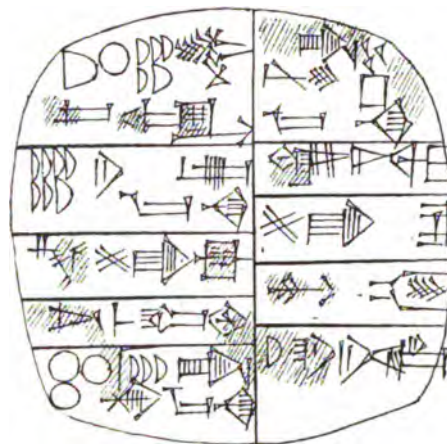


Envers

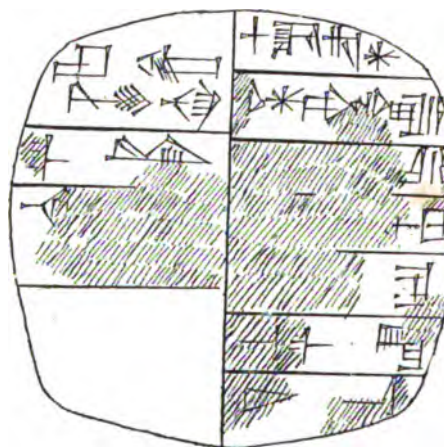


70

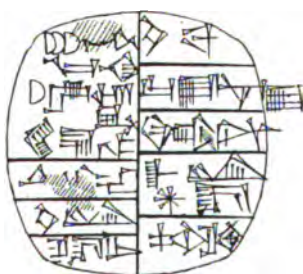
Endroit



Envers



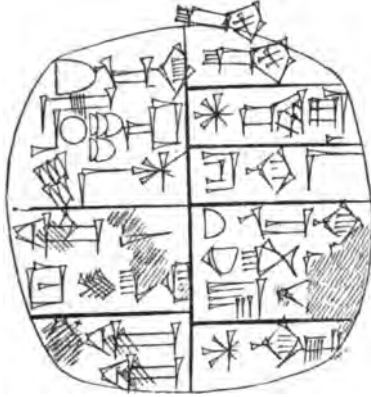
9



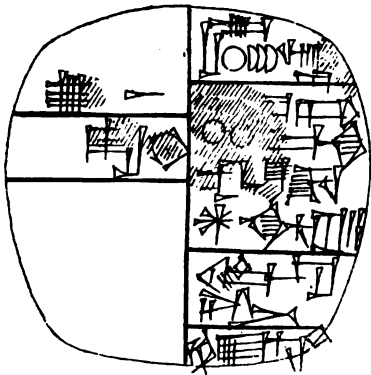


Pl. IV

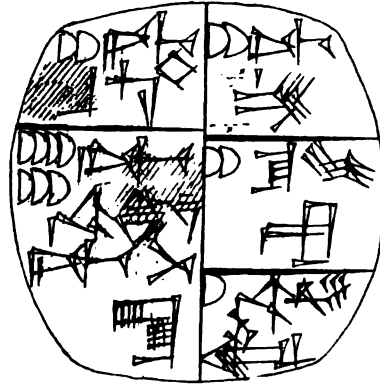
10
Endroit



Envers

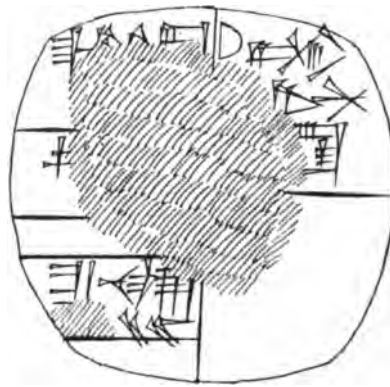


11
Endroit

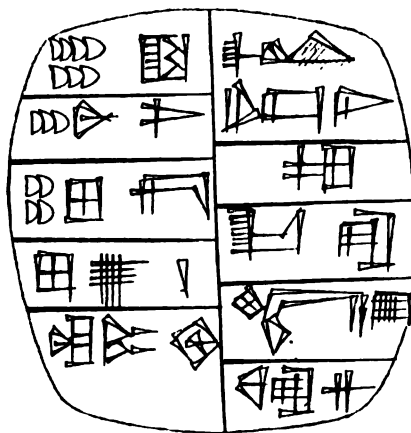


*effacé

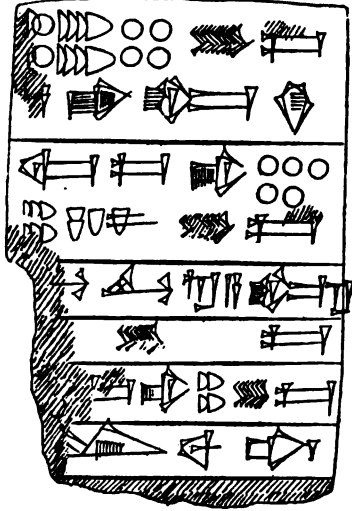
Envers



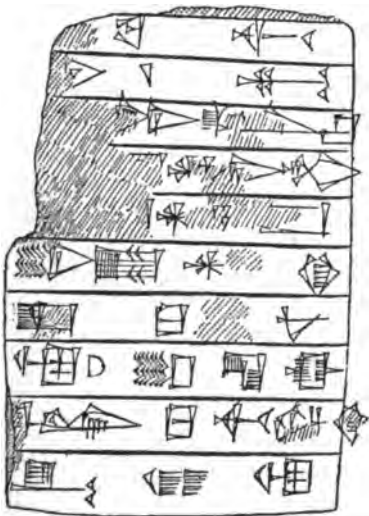
12



13
Endroit



Envers



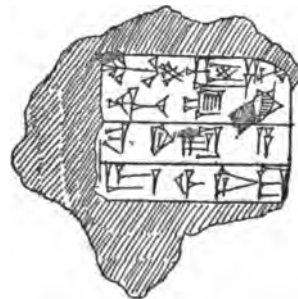
14
Endroit



Envers



15



Pl. VI

16

Endroit

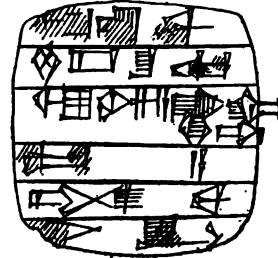


Envers

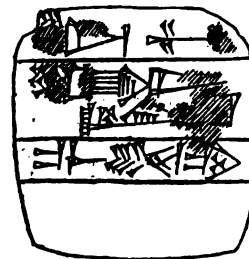


17

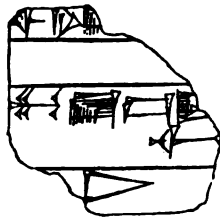
Endroit



Envers

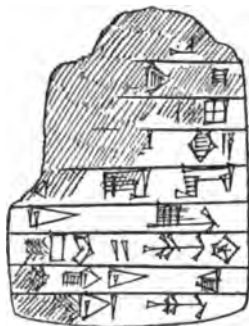


18



19

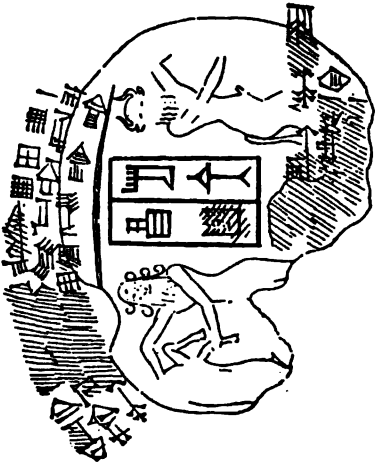
Endroit



Envers



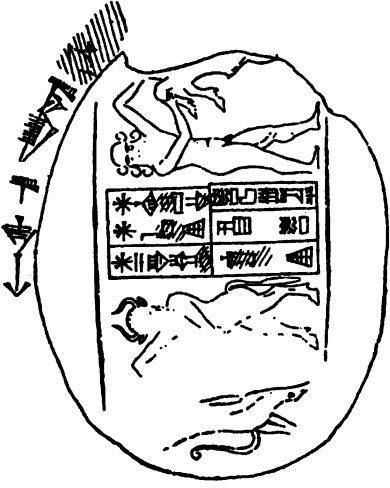
20



22

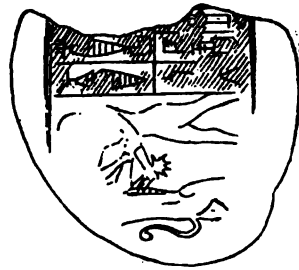


23

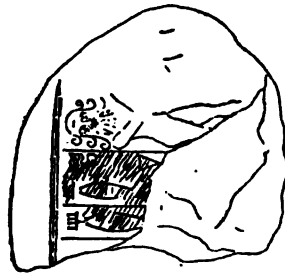


21

Endroit

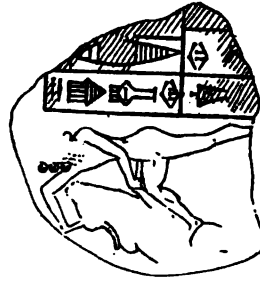


Envers

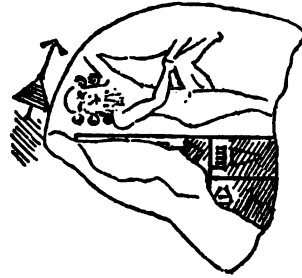


24

Endroit

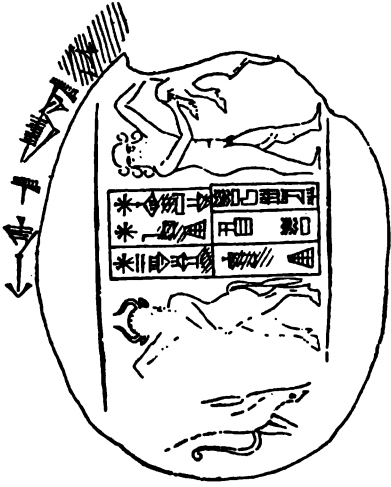


Envers



Pl. VII

23



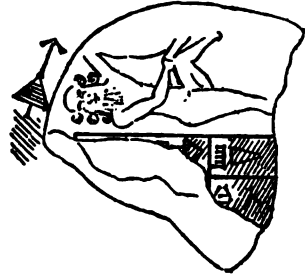
22



20

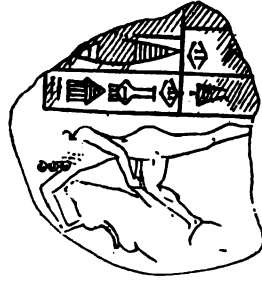


Envers

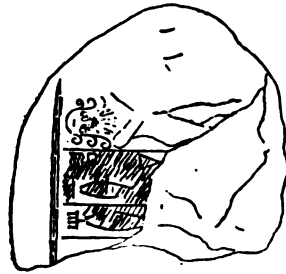


24

Endroit

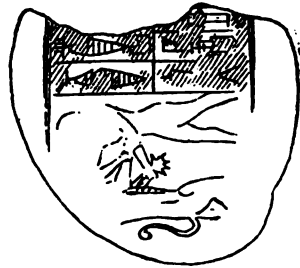


Envers



21

Endroit

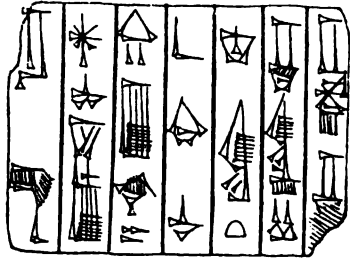




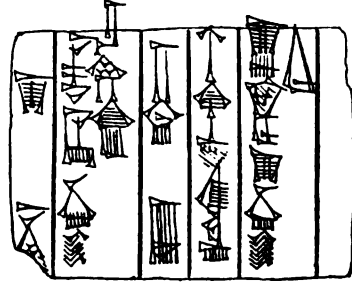
Pl. VIII

28

Endroit

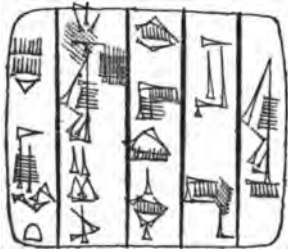


Envers



27

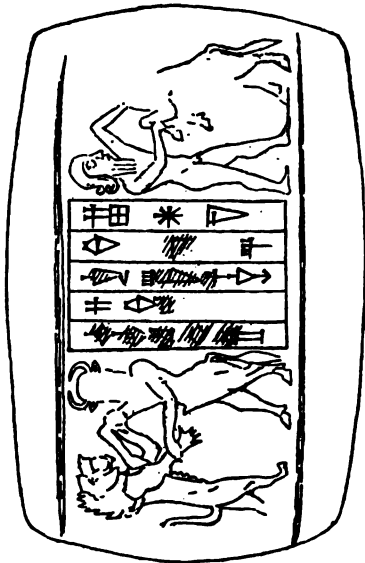
Endroit



Envers



25



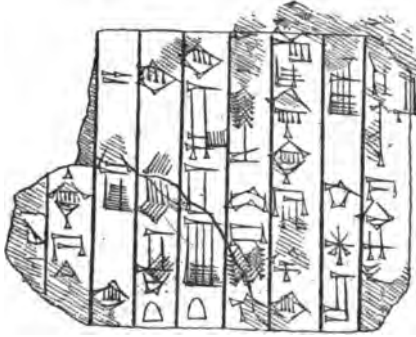
26



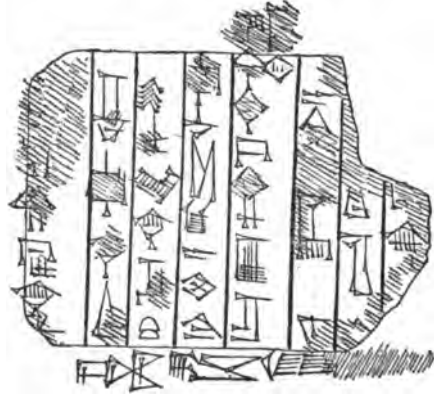
Pl. IX

31

Endroit

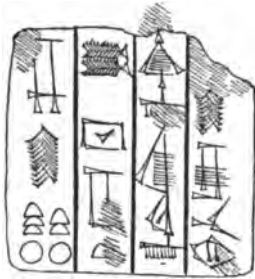


Envers

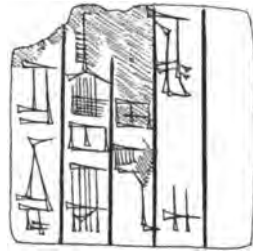


30

Endroit

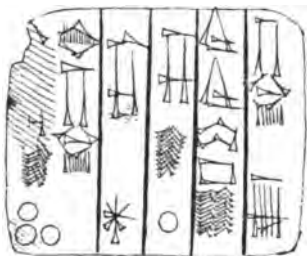


Envers

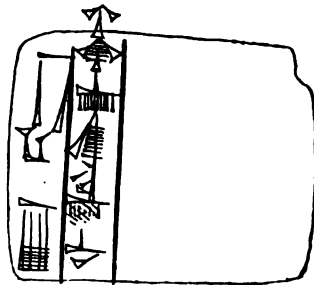


29

Endroit

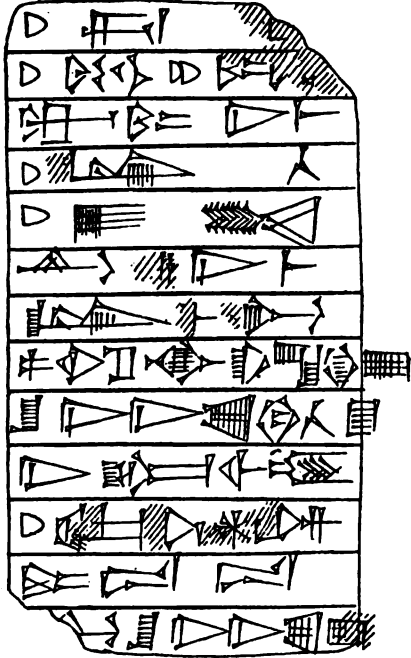


Envers

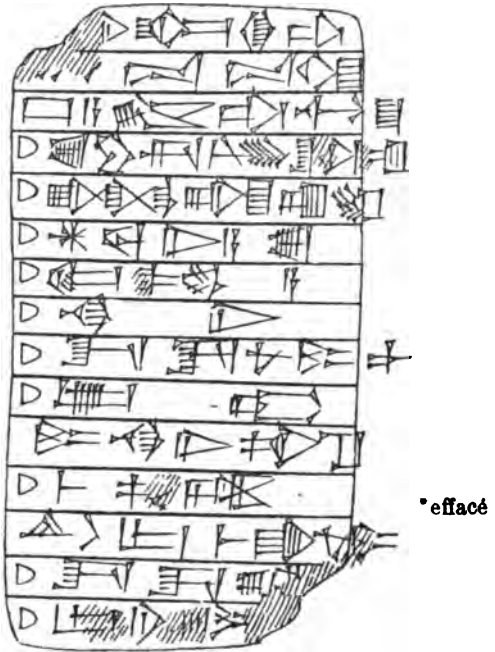




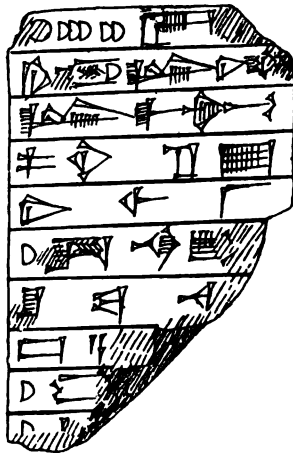
Endroit



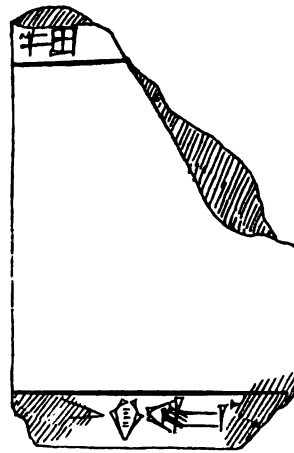
Envers

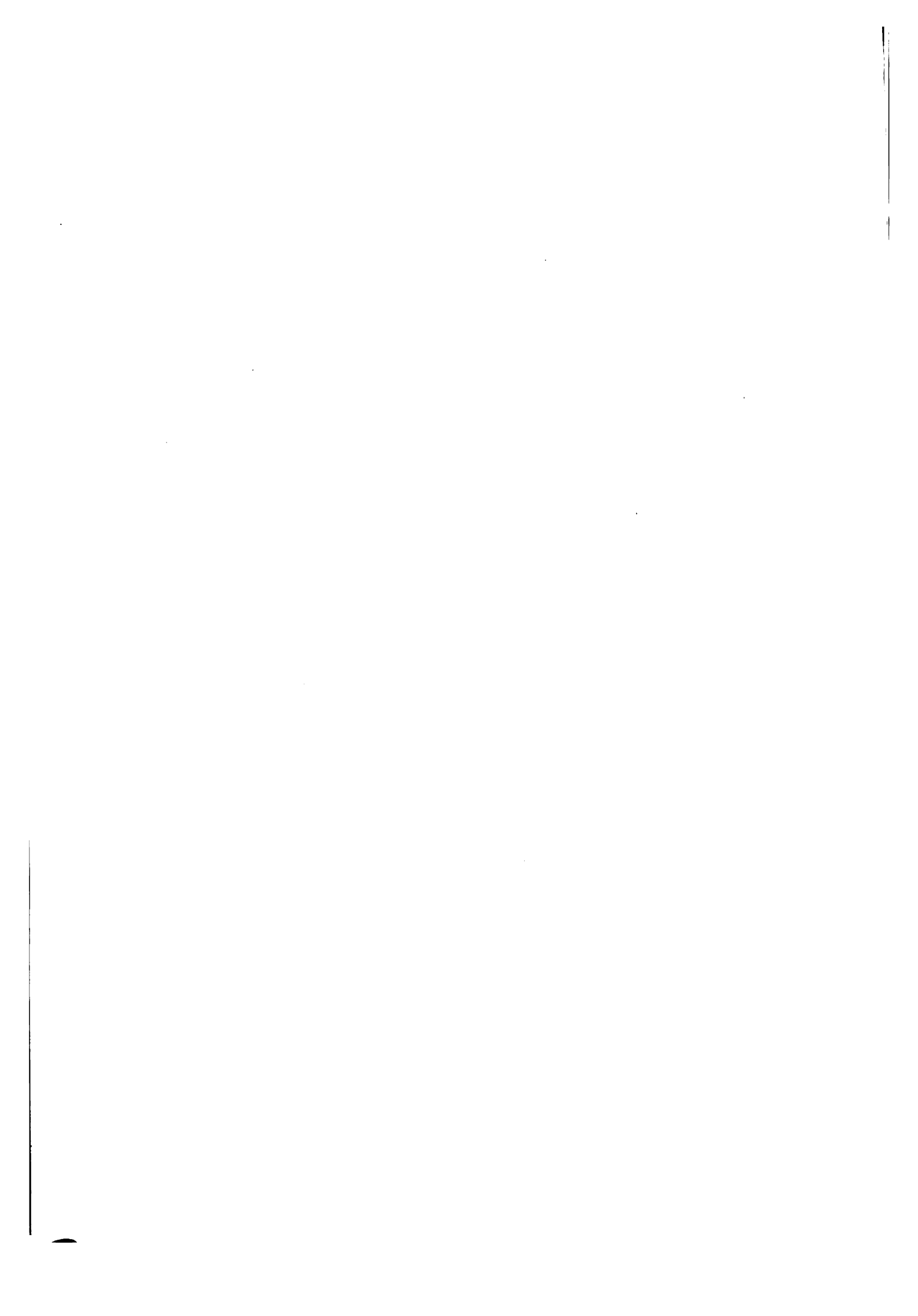


Endroit

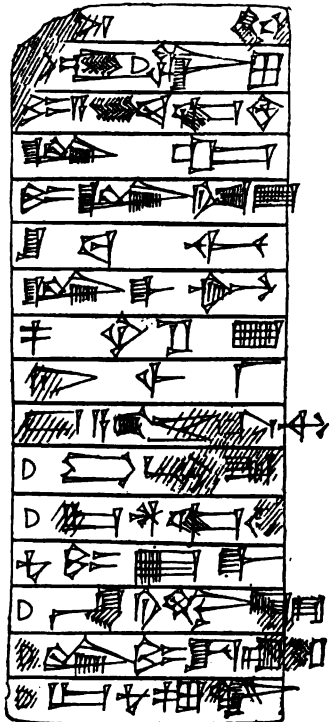


Envers

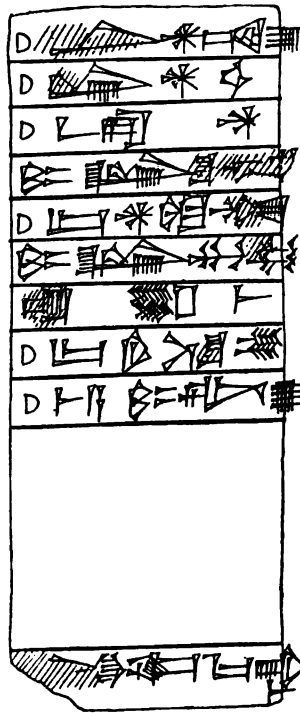




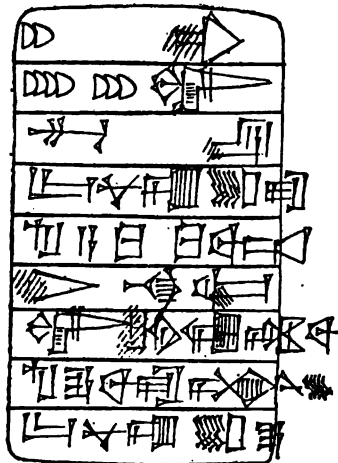
Endroit



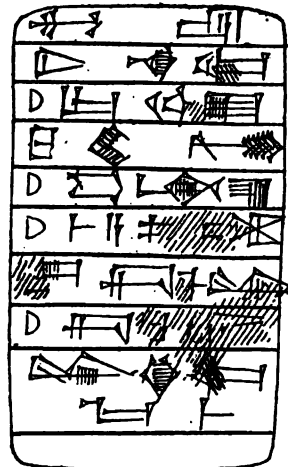
Envers



Endroit



Envers



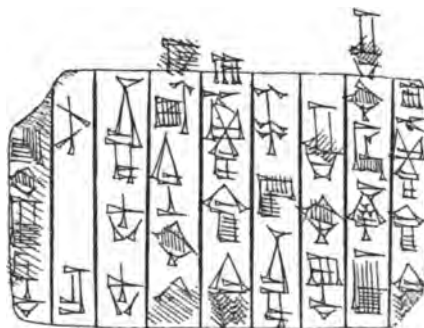
Pl. XII

36

Endroit



Envers

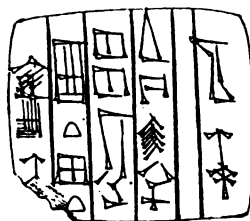


37

Endroit

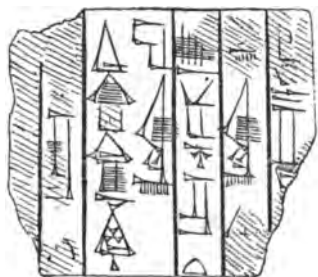


Envers

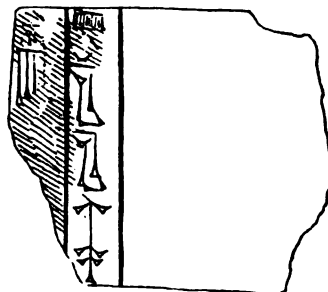


38

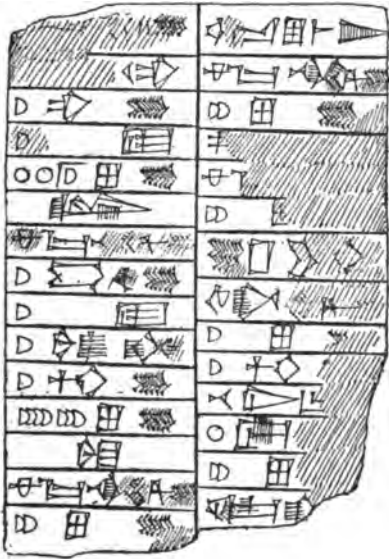
Endroit



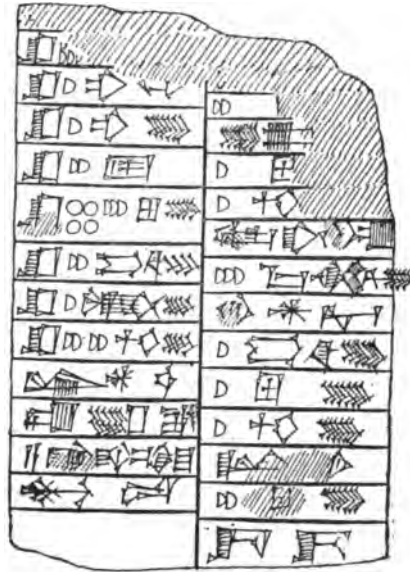
Envers



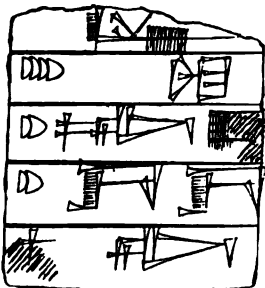
Endroit



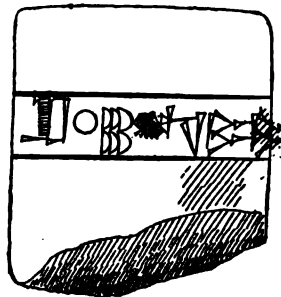
Envers



Endroit



Envers



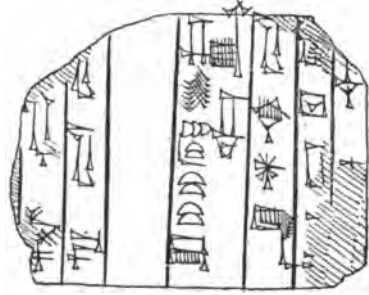


43

Endroit



Envers

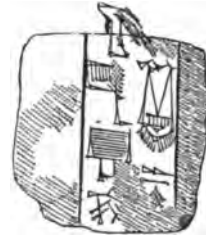


42

Endroit

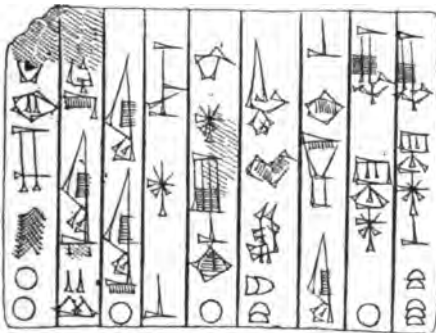


Envers

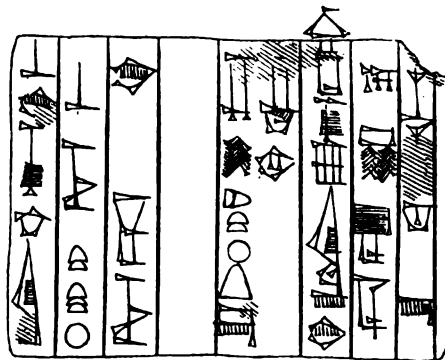


41

Endroit



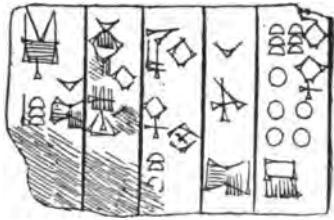
Envers



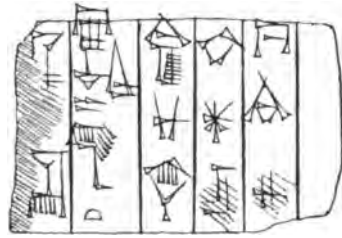


46

Endroit

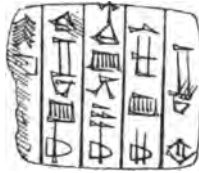


Envers

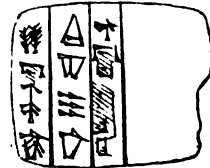


45

Endroit



Envers

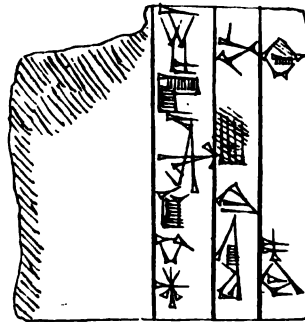


44

Endroit



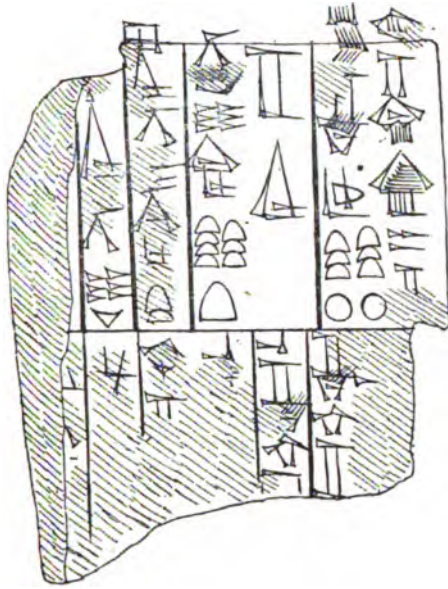
Envers



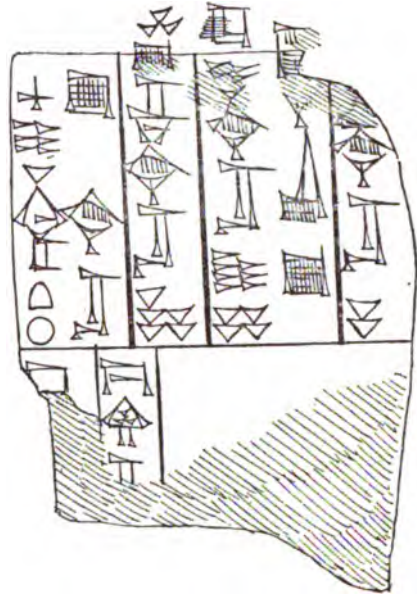


48

Endroit

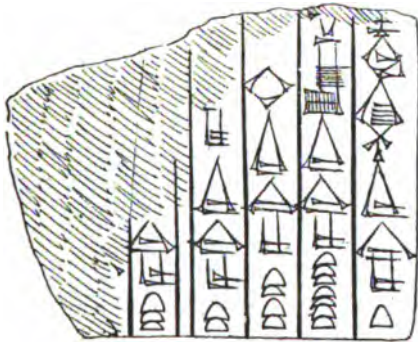


Envers

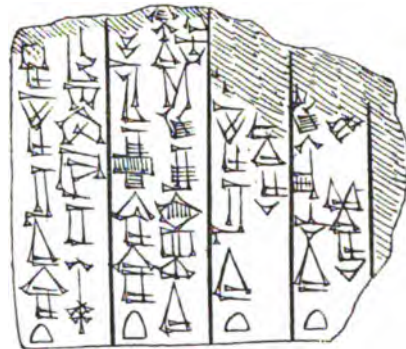


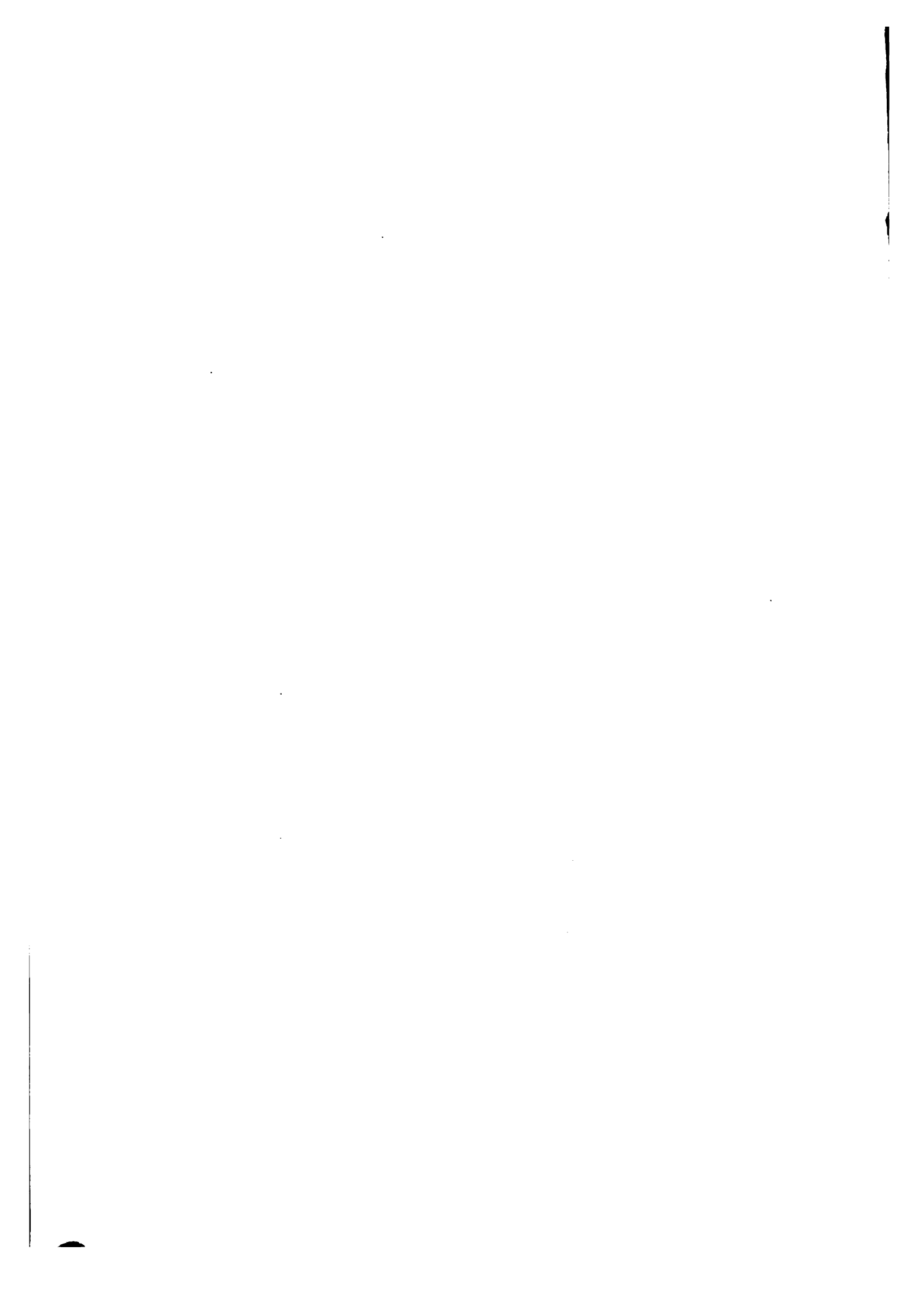
47

Endroit



Envers

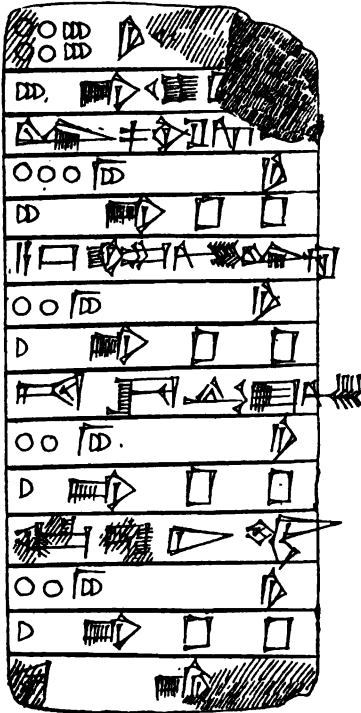




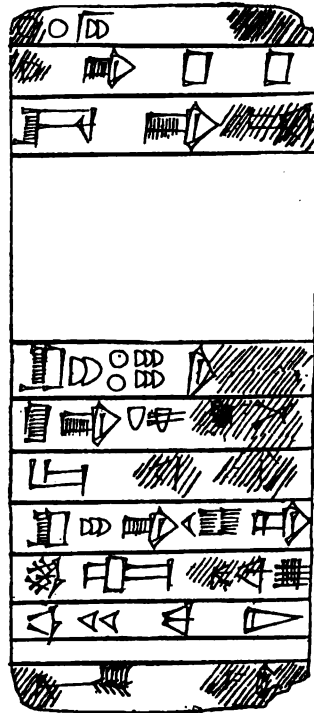
Pl. XVII

49

Endroit

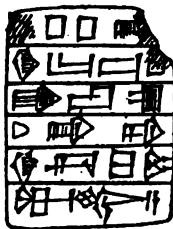


Envers

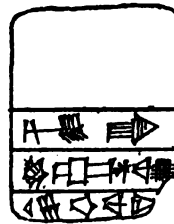


50

Endroit



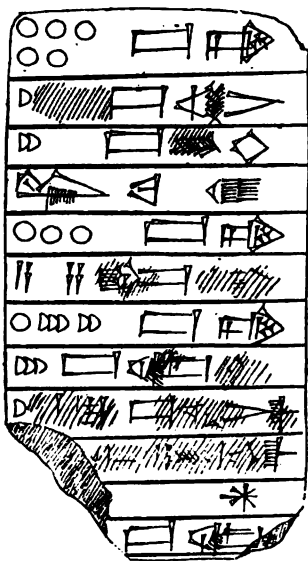
Envers



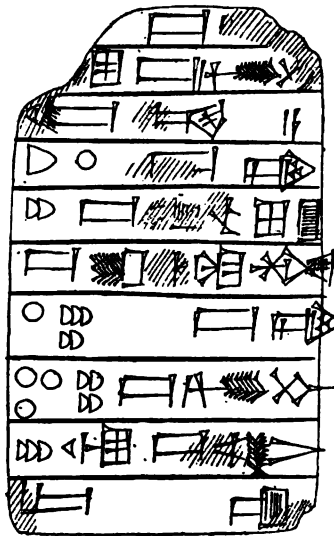
Pl. XVIII

51

Endroit

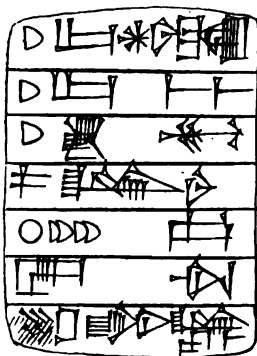


Envers

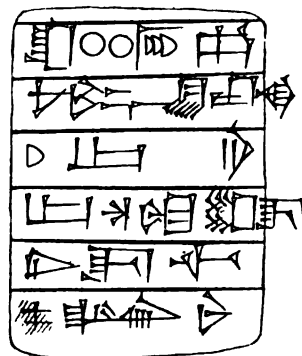


52

Endroit



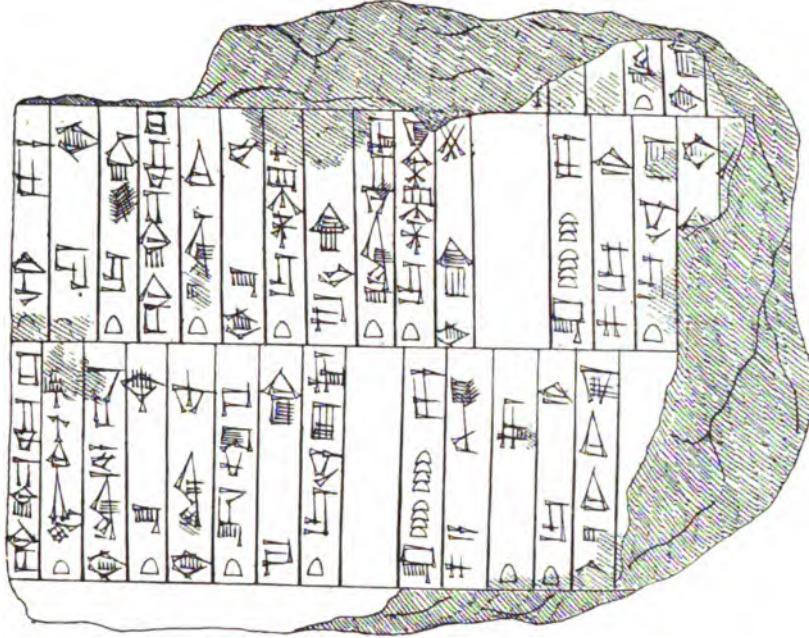
Envers



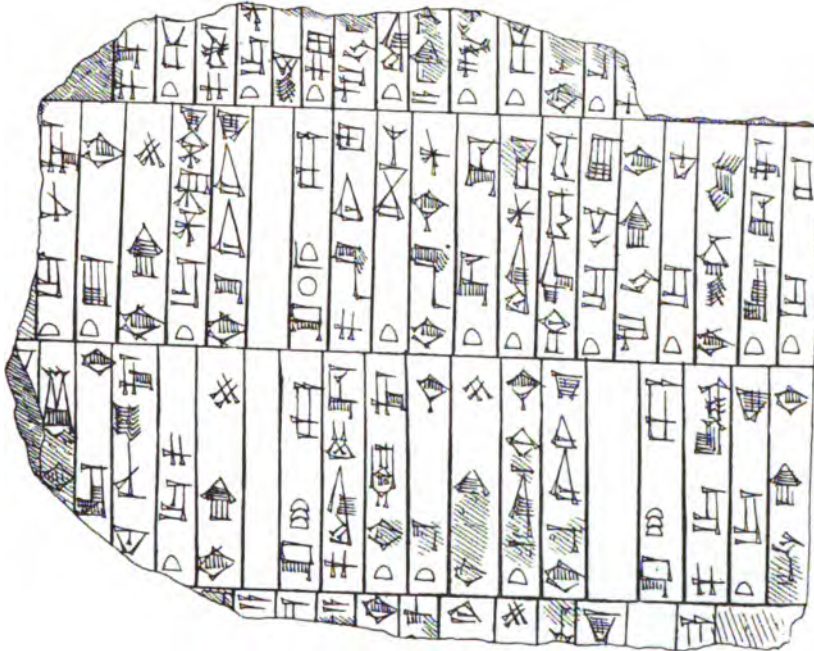




Envers



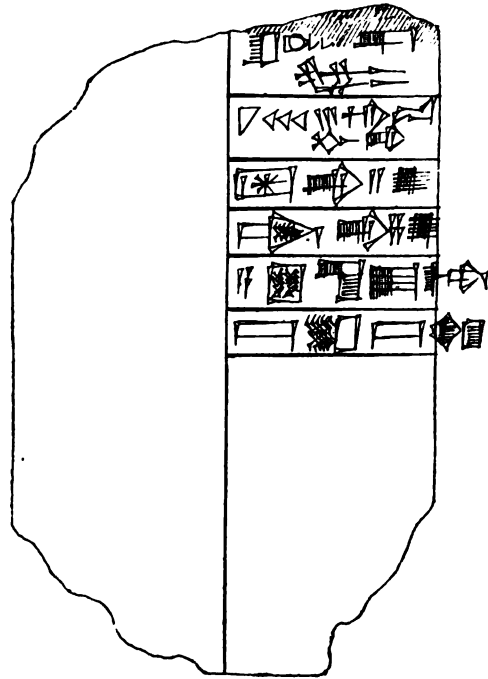
Endroit



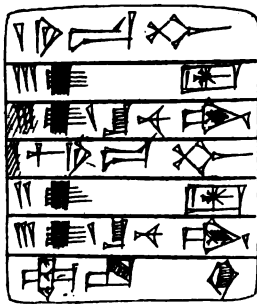
Endroit



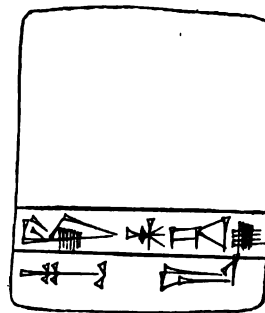
Envers

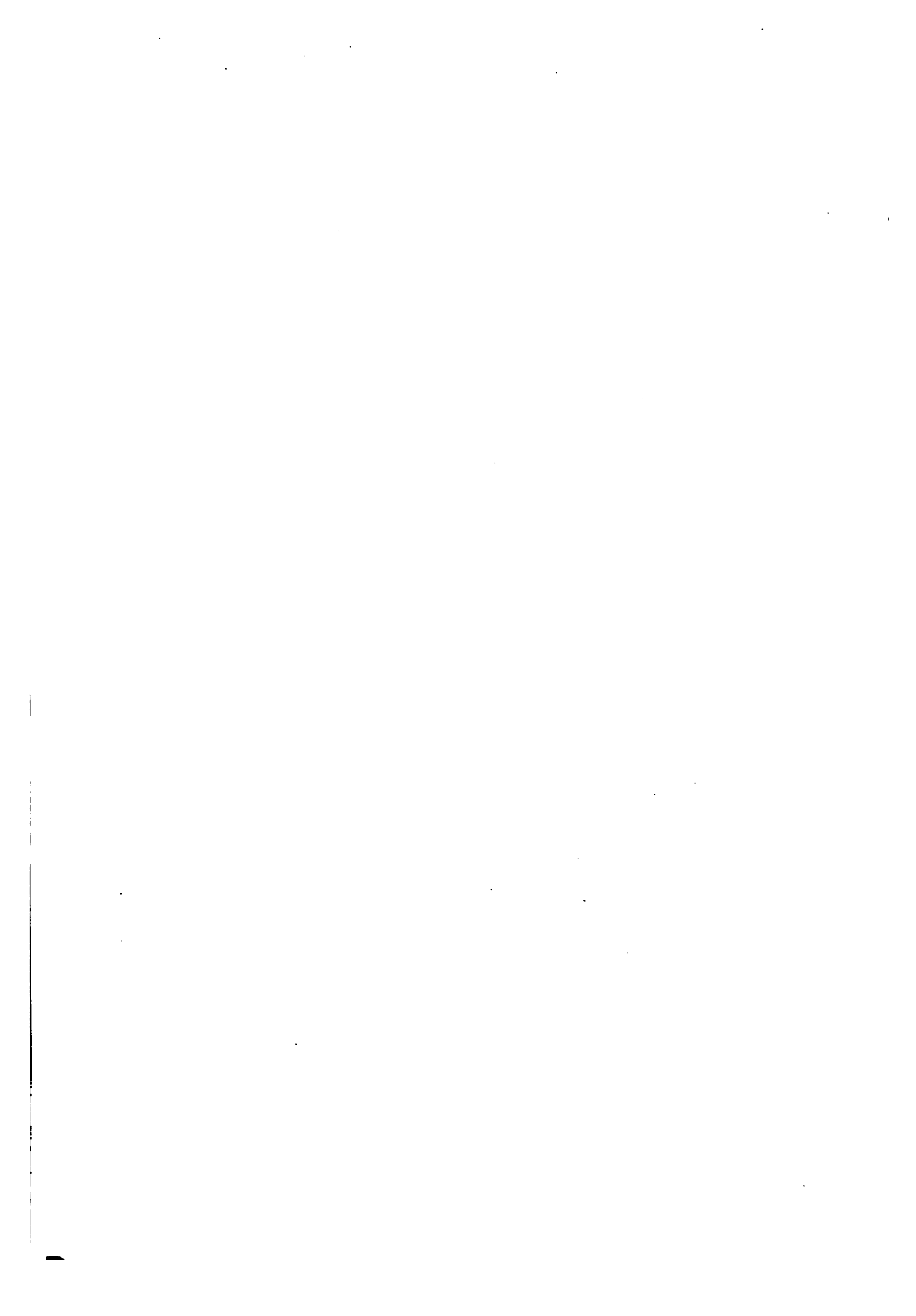


Endroit



Envers

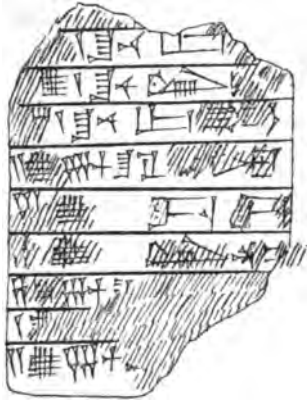




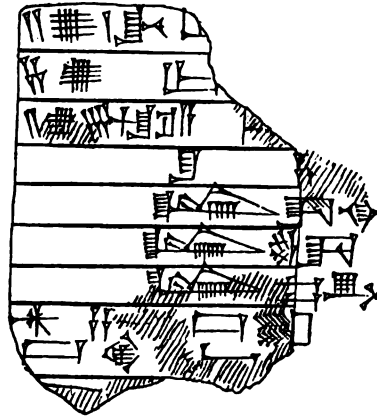
Pl. XXII

58

Endroit

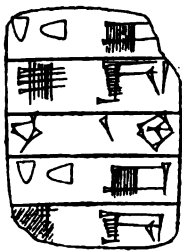


Envers

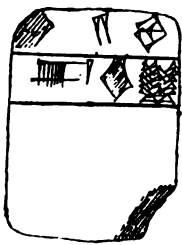


59

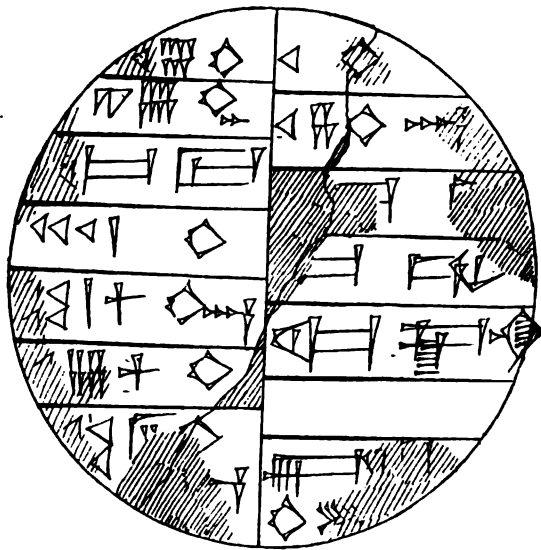
Endroit



Envers



60

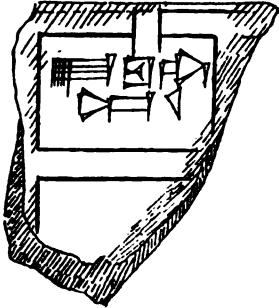




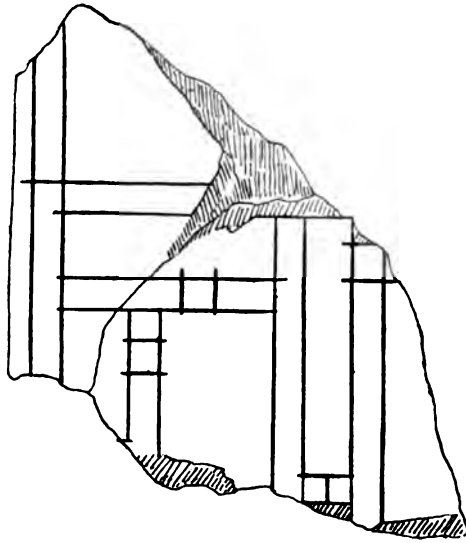


Pl. XXIV

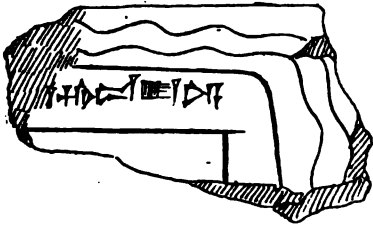
63



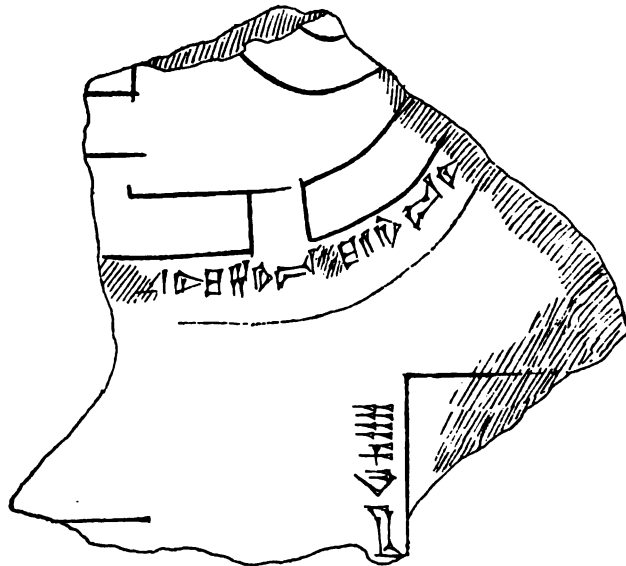
64



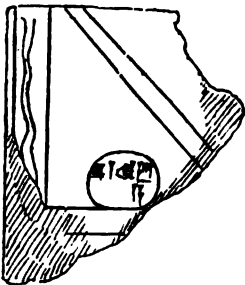
65



67

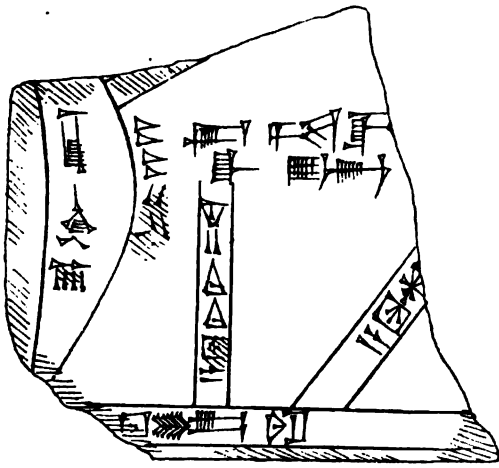


66

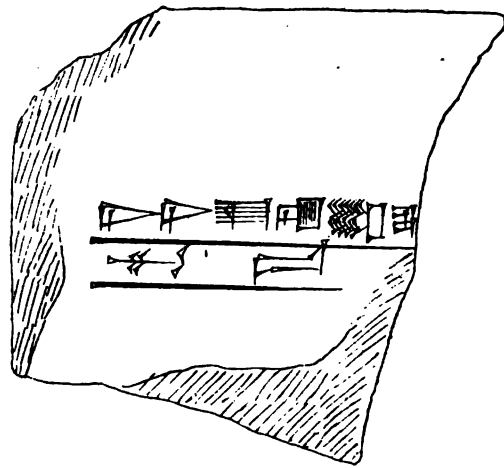




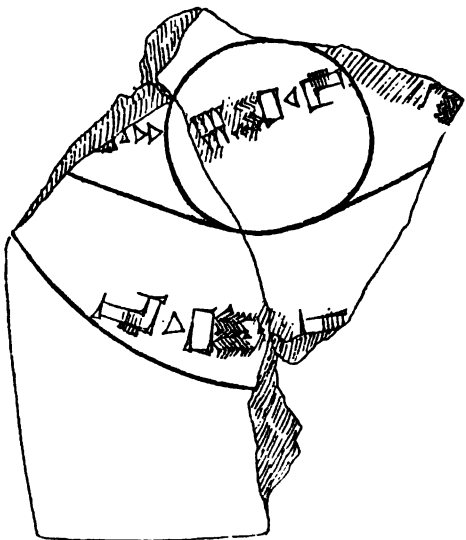
Endroit



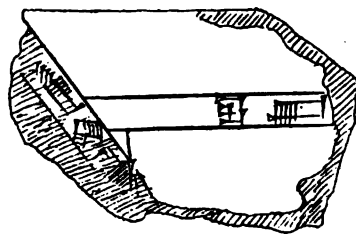
Envers



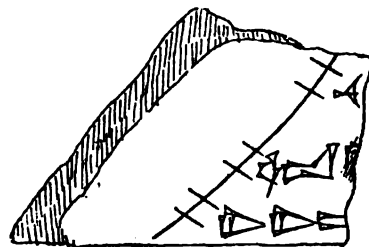
69



70



71

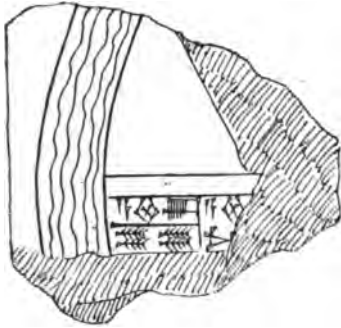


Vertical line on the left side of the page.

Small horizontal line at the bottom left corner.

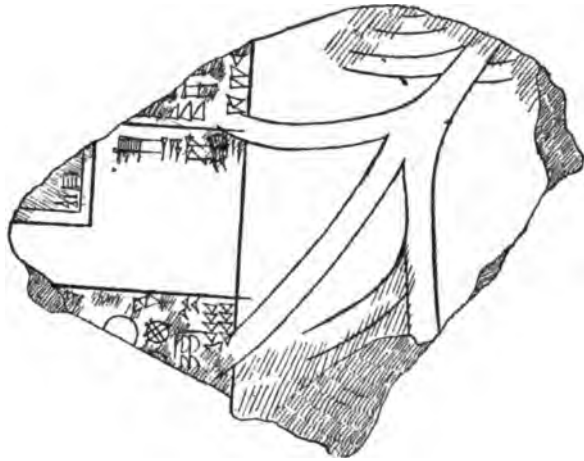
Pl. XXVI

72

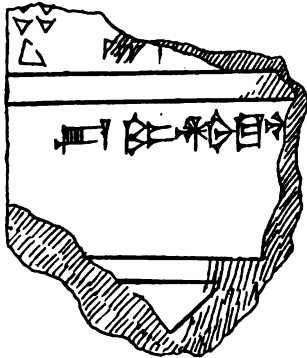


73

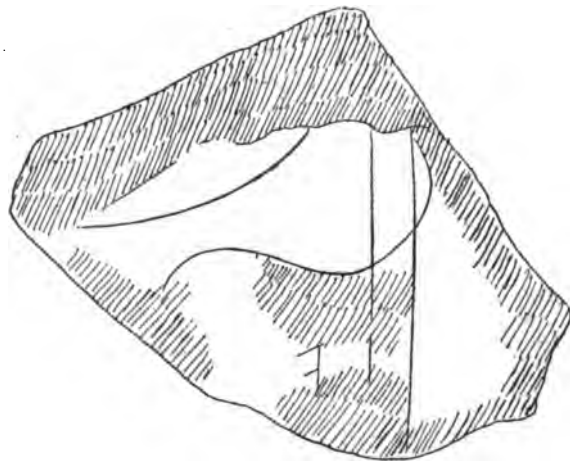
Endroit



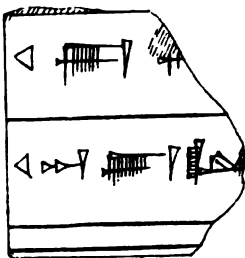
74



Envers



75



Envers



Endroit



1

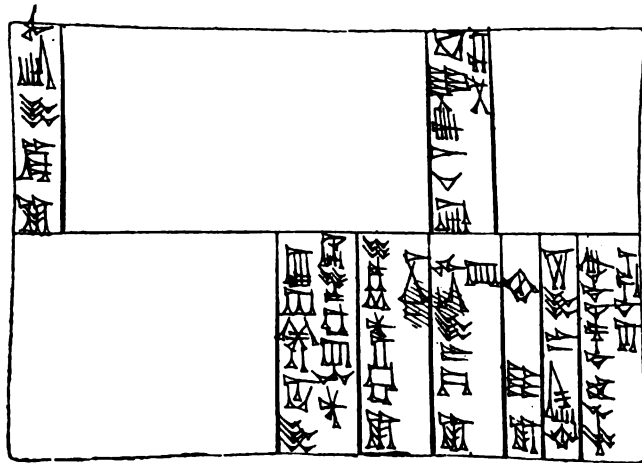
2

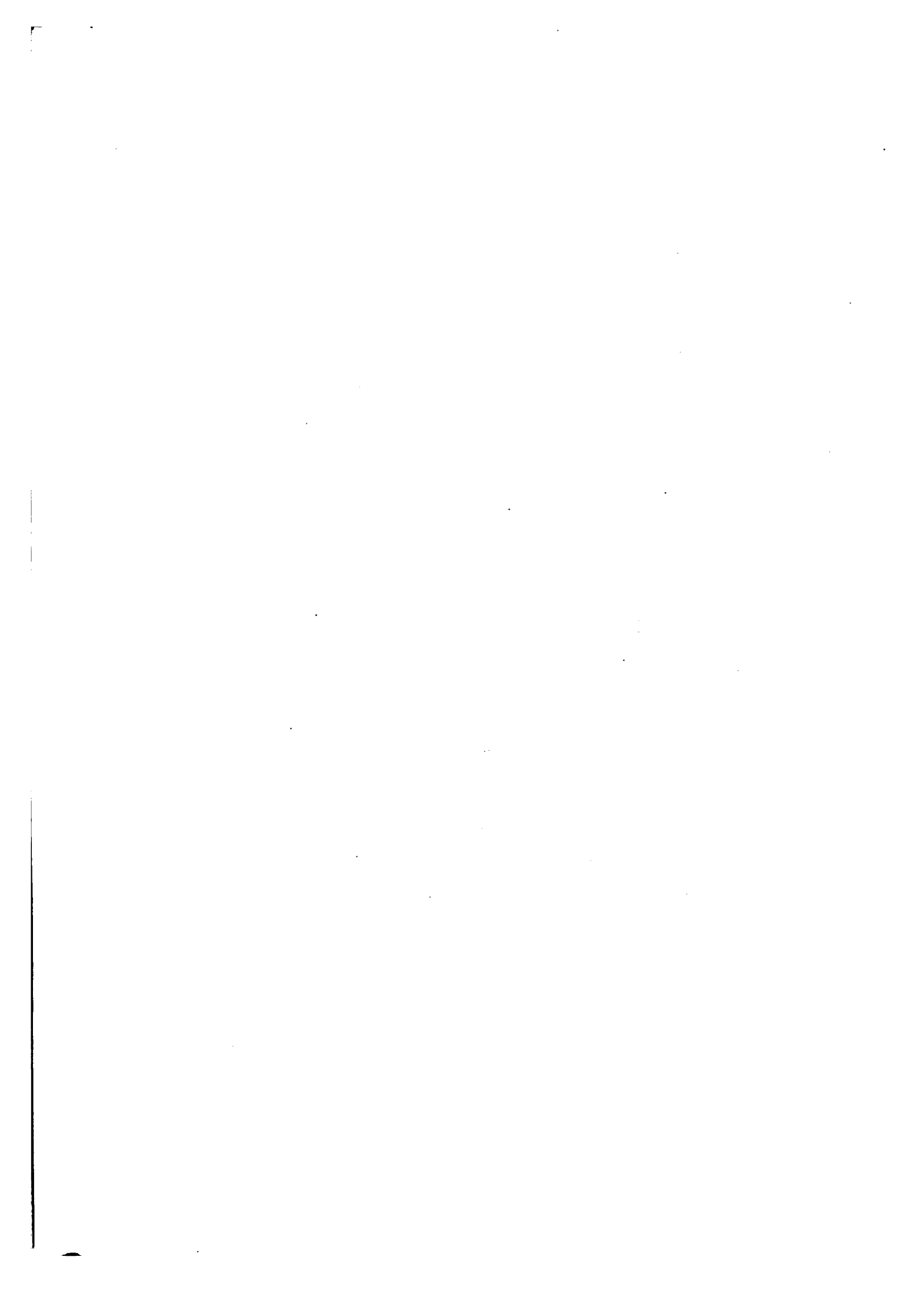
Pl. XXVIII

Endroit

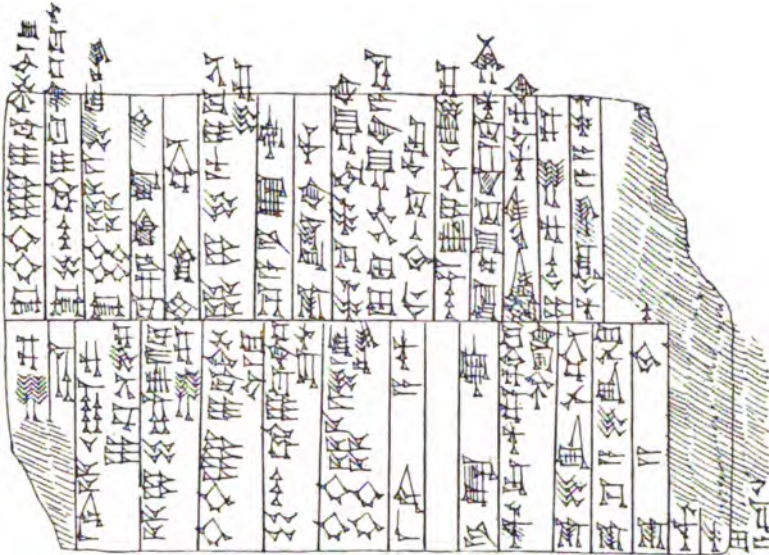


Envers

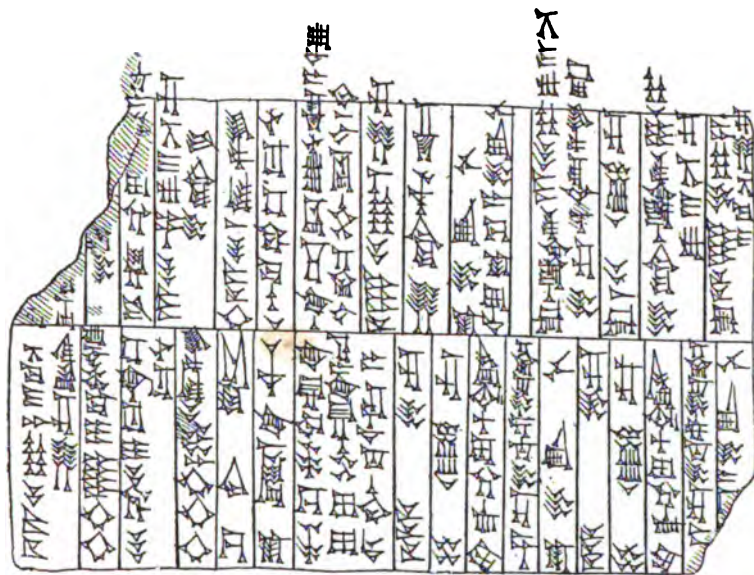


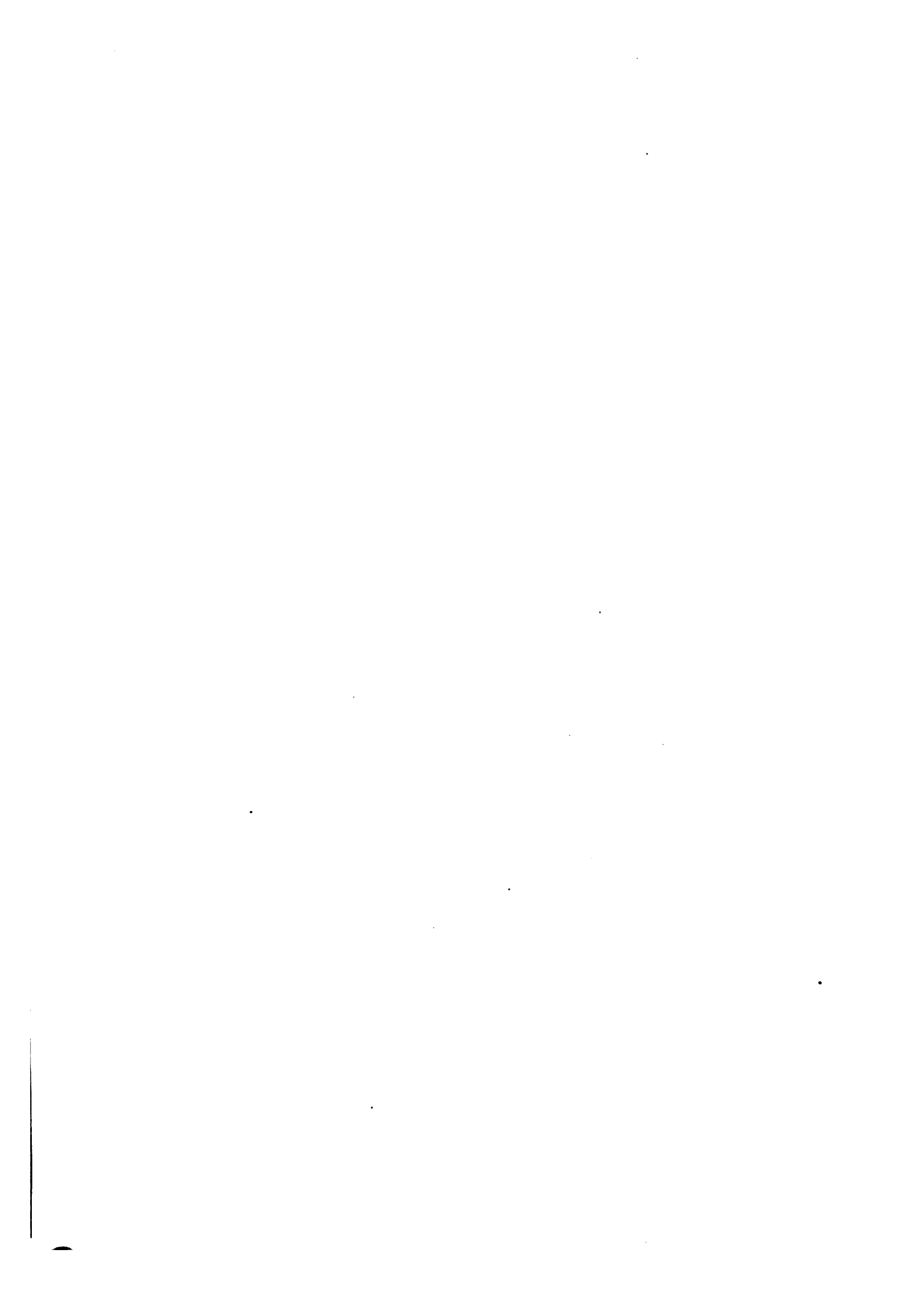


Envers

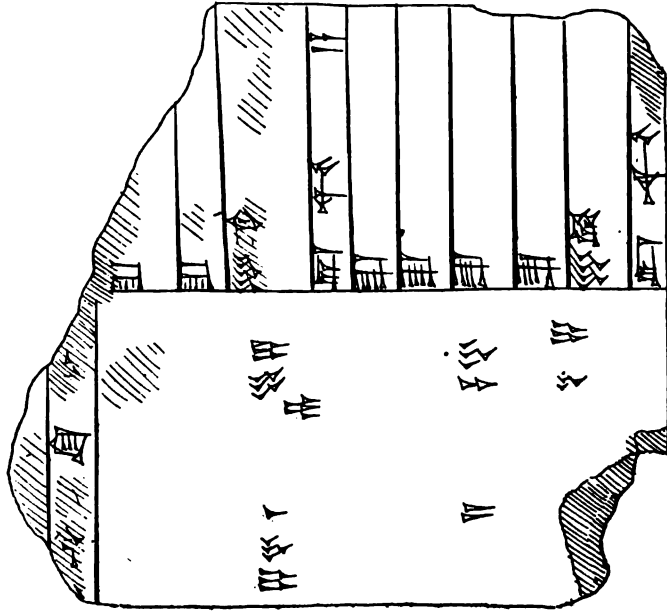


Endroit



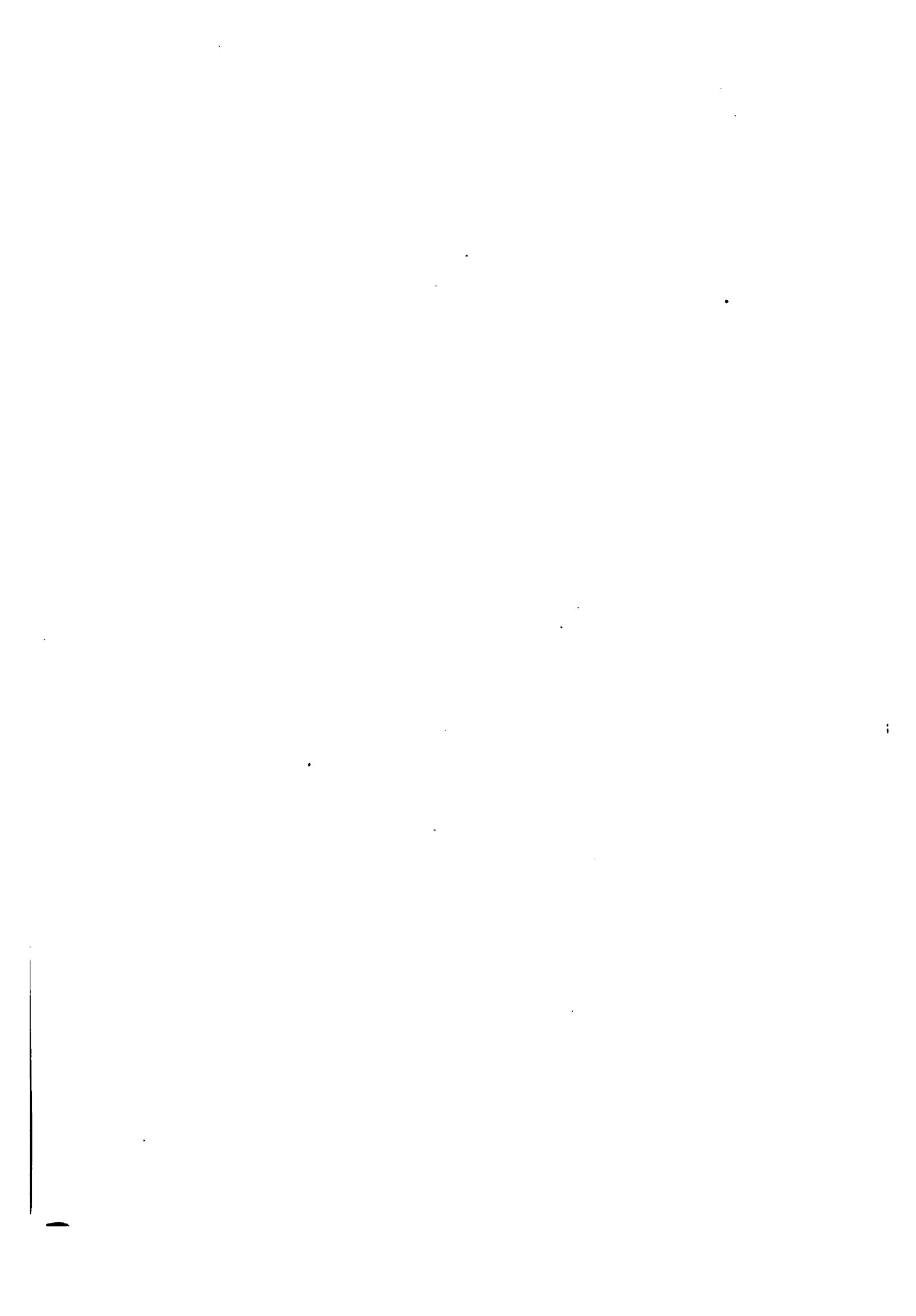


Envers



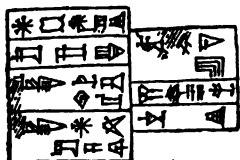
Endroit



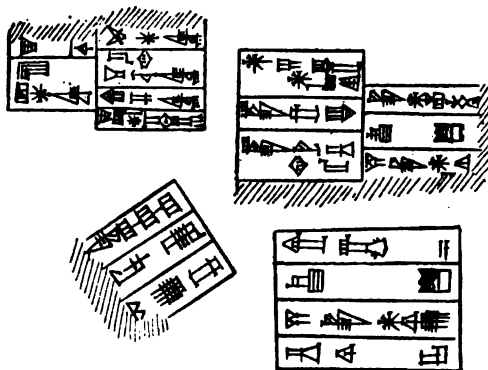


Pl. XXXI

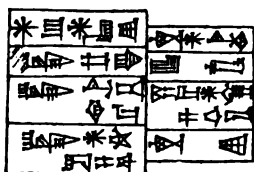
80 (sur une enveloppe de contrat)



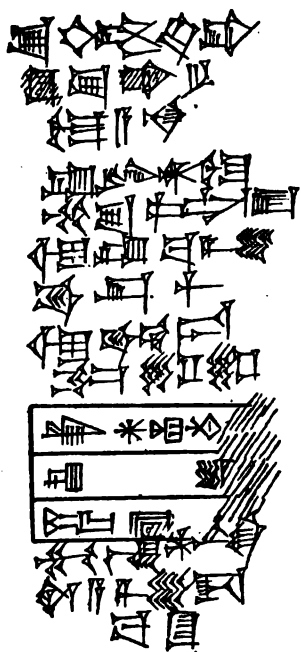
82 (sur une bulle)



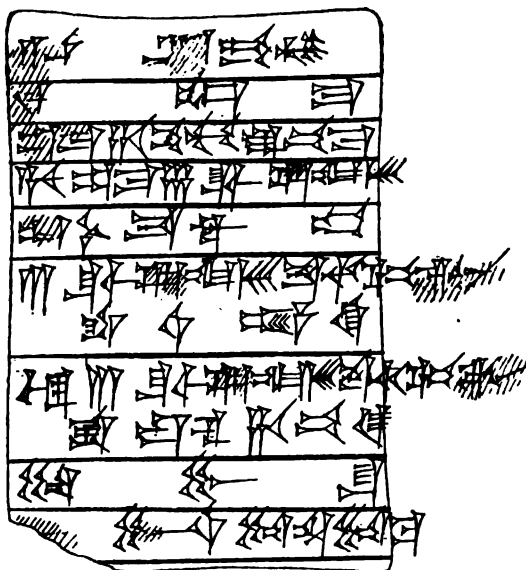
81 (sur une enveloppe de contrat)



83 (sur une bulle)

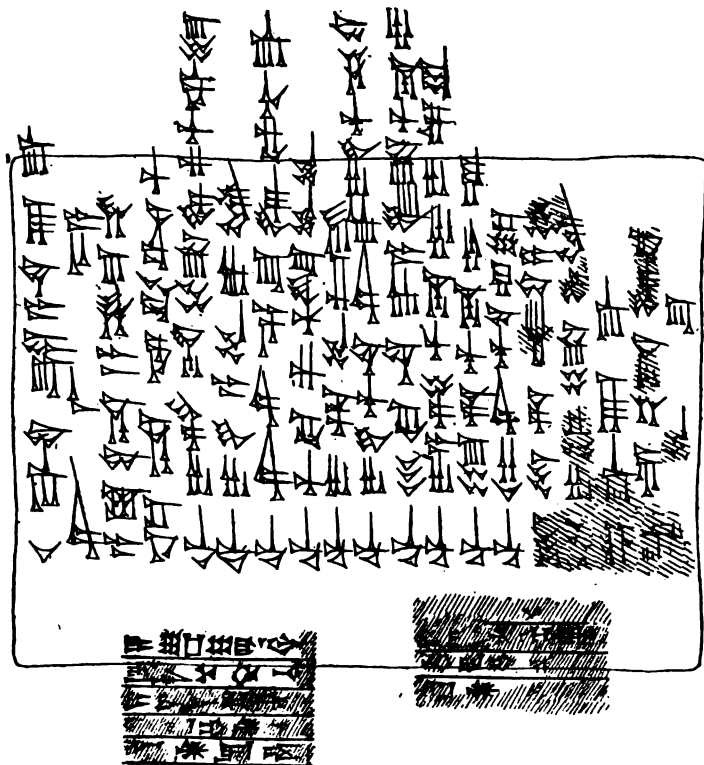


84





Envers



Endroit

